



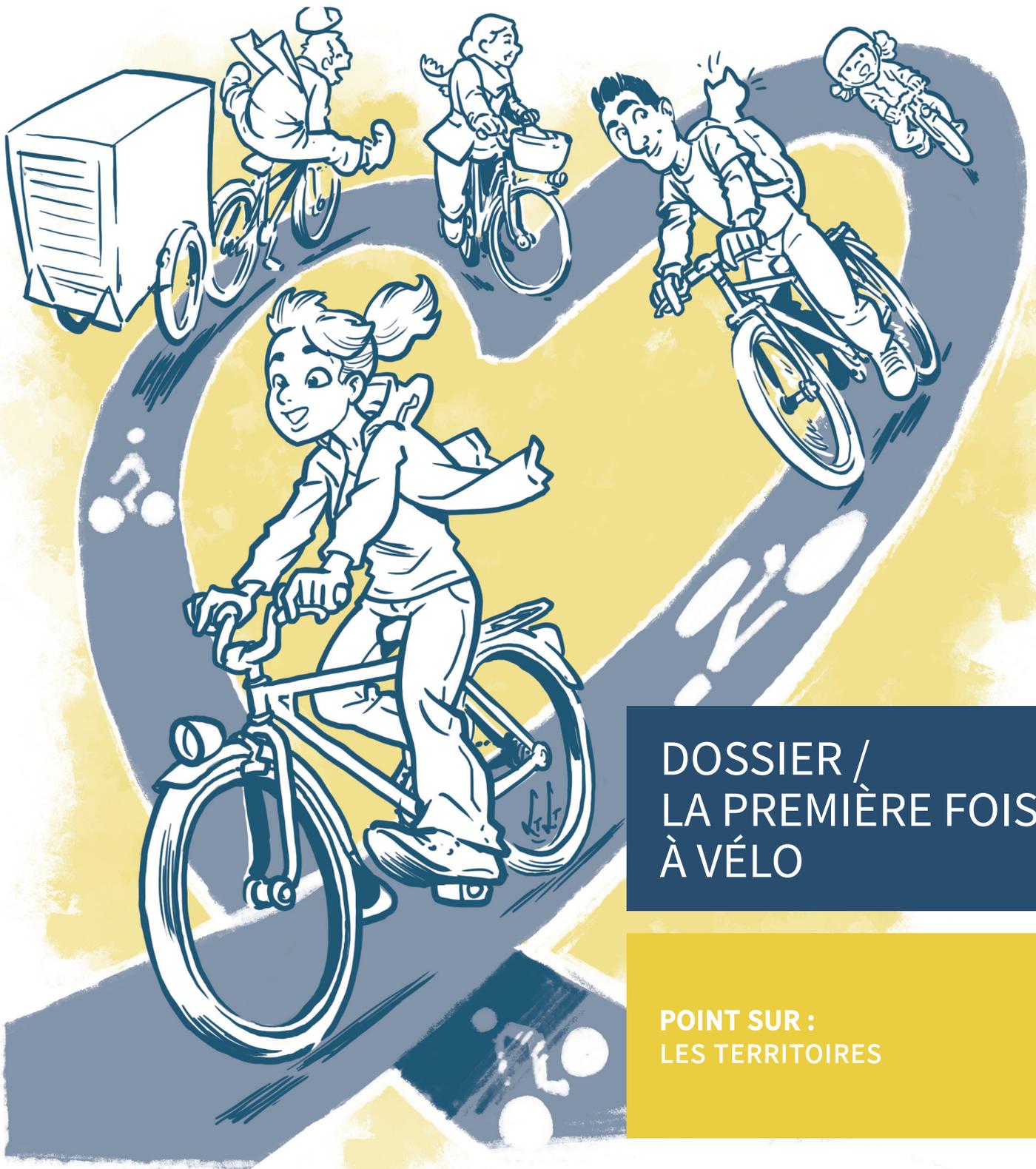
Journal dérailleur

l'heure

vélo

N°98

Février
2022



DOSSIER /
LA PREMIÈRE FOIS
À VÉLO

POINT SUR :
LES TERRITOIRES

SOMMAIRE



DOSSIER - LA PREMIÈRE FOIS À VÉLO : HISTOIRES DE VIE / 4-11

La première fois où... le vélo est devenu mon outil de travail...

Le sel(le) de la vie

Les premières fois... mais jusqu'à quel point ?

Au black

Vélo et marche

Ma première fois... sur un vélo.

Tournant de vie professionnelle :
mutation dans une commune à 30 km de chez moi

Pour des raisons de santé... au début !

Devenir réparateur/réparatrice de vélos : pourquoi pas toi ?

TERRITOIRES / 12-19

Béthunois

ADAV et Mairie de St-Amand-les-Eaux, signature d'une convention de partenariat

Faches

Au boulot... et à vélo !

Bénéficiez du programme Employeur Pro-Vélo et faites-en la promo !

Tilt, coopérative d'entrepreneurs, monte un pôle Mobilités actives pour accompagner la transition écologique des Hauts-de-France

Cyclistes, brillez à Saint-Amand-les-Eaux

Un bel avenir pour les parkings ?

Intermodalité je crie ton nom

En Hauts-de-France, création d'une filière régionale de reconditionnement des vélos en mode ESS !

DIVERS / 20-25

L'ADAV Y ÉTAIT / 26-31

Dans les antennes

Dans les institutions

ÉDITO

1982-2022 : l'ADAV va avoir 40 ans cette année....

Qui aurait pu imaginer qu'une petite association née il y a 40 ans pour défendre les cyclistes (et même les cyclomotoristes !) soit devenue l'une des plus grosses associations de France reconnue pour défendre la place du piéton et du cycliste ?

Les choses ont bien changé en 40 ans mais il faudra encore du temps pour briser le quasi-monopole de la voiture sur l'espace public pour que celui-ci ne soit plus un lieu de stockage et de déplacement des voitures mais un lieu partagé à vivre (quel que soit son âge et son état de santé).

Lors de la création de l'ADAV, selon les chiffres de la sécurité routière, on cumulait près de 12 000 morts par an sur les routes dont environ 600 cyclistes (soit 5%). Limitations de vitesses, contrôles techniques, permis à points, baisse du taux d'alcool autorisé, radars... grâce à de nombreuses mesures législatives et réglementaires, nous déplorons certes moins de morts sur les routes (~ 2 500 dont toujours 5% de cyclistes) mais ces chiffres restent beaucoup trop élevés ; l'actualité nous le rappelle malheureusement trop souvent : au 21^{ème} siècle, dans un pays dit civilisé, il est totalement choquant que des personnes puissent encore mourir lorsqu'elles choisissent de se déplacer à pied ou à vélo !

Nous ne sommes pas encore prêts à fermer nos portes et continuerons à militer encore pendant de nombreuses années pour obtenir des aménagements cyclables et des trottoirs qualitatifs, pour un apaisement de la circulation automobile et pour que nous puissions nous réapproprier le bien le plus précieux que nous partageons tous : l'espace public.

En ce début d'année, et dans un contexte particulier, je vous souhaite à tous une excellente année. J'espère pouvoir vous inviter cette année pour fêter l'anniversaire de l'ADAV et pouvoir vous retrouver lors d'autres événements... et n'oubliez pas, plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés.

Yannick PAILLARD
Président

DOSSIER

LA PREMIÈRE FOIS OÙ... LE VÉLO EST DEVENU MON OUTIL DE TRAVAIL...



CI-DESSUS

“ Un cadre de travail agréable ”

Vous avez bien lu, j'ai la grande chance de pouvoir travailler à vélo. Ça ne fait pas si longtemps, alors ça mérite peut-être d'être raconté.

CI-CONTRE

“ À la découverte de nouveaux chemins ”

Cette première fois a été précédée par plus de 10 ans de vélotaf, et par un besoin profond de réinventer mon rapport au travail, qui m'a poussé à mettre en route une reconversion professionnelle. Je suis devenu mécanicien vélo.

Mais le métier n'est qu'un détail, j'aurais écrit cet article de la même façon avec un autre métier. Ce que je veux vous raconter ce sont ces premiers coups de pédale en tant que professionnel à vélo.

Ça faisait déjà quelques années que je voyais émerger des artisans à vélo, et leur démarche m'inspirait. Je voyais les initiatives se multiplier

en France. Un collectif se structurait, avec les Boîtes à vélo. À cette époque, le vélotaf me faisait déjà beaucoup de bien, créant une respiration bienvenue dans des journées compliquées. J'envisageais une reconversion professionnelle profonde, mais pas de changer mon mode de transport. Ces exemples m'ont servi de guide dans la définition du projet, dans mon parcours de création d'activité.

Le premier confinement est arrivé au terme de cette phase préparatoire. Je venais de terminer ma formation et j'étais prêt à démarrer mon activité. Ces deux mois passés à la maison m'ont permis de régler les derniers détails, mais pas seulement...

En effet, j'ai commencé ma nouvelle activité lorsque nous avons enfin pu nous éloigner de la maison. La combinaison de ces deux événements a produit en moi des sensations marquantes.



Le temps était doux et clément, le printemps avançait tranquillement et je retrouvais le plaisir de me déplacer à vélo. La forte demande m'a emmené sur des chemins et des routes nouvelles pour moi. Mes premiers clients m'accueillaient avec bienveillance et une certaine curiosité vis-à-vis de ce vélocargo qui me servait d'atelier mobile. Après une longue abstinence, j'ai vraiment apprécié ce retour brutal des paysages et des contacts humains, accompagné de la concrétisation d'un projet de plus d'un an. Après quelques semaines, je suis sorti de cet état de grâce initial. Mais j'ai continué à prendre beaucoup de plaisir, et très vite validé ce choix de vie sur le long terme.

J'étais le premier sur mon territoire à faire ce choix, ça m'a permis de devenir un acteur local du développement du vélo. Aujourd'hui, je participe au développement de l'usage professionnel du vélo, à travers différents programmes et projets auxquels je participe. Avec ma collègue Charlotte Niewiadomski, formatrice mobilité (Form@vélo), **nous avons l'ambition d'initier sur le dunkerquois une vraie dynamique entrepreneuriale, à vélo.** C'est notre façon de promouvoir le vélo, en complément, et parfois en lien avec les précieuses activités de l'ADAV.

Je profite donc de ce petit article pour lancer un petit appel : **nous cherchons à recenser les acteurs et projets professionnels autour du vélo.** L'objectif de ce recensement est de créer du lien, d'échanger sur nos expériences, et de s'apporter mutuellement des solutions. •

Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter directement (nicolas@lechappee.bike) ou passer par l'intermédiaire de Judicaël Potoniec, du CREM

Nicolas Devaux
à Dunkerque

LE SEL(LE) DE LA VIE

Nous avons échangé par courrier durant l'été. Elle était partie avec ses parents, en vacances à la montagne. Nous nous étions donné rendez-vous sur les berges de la Lys, à Deûlémont à six kilomètres de chez elle.

J'habitais Le Sart - Merville : une petite église, une boulangerie et pas de bus hormis les autocars scolaires. Elle n'attendait peut-être pas un “cycliste”, casqué, en cuissard, chaussé de cales automatiques. Oui, celles qui donnent cette démarche si sonore et... peu masculine, genre talon-aiguille inversé, la classe en moins et pas mal de ridicule en plus. Alors que j'avançais vers elle et son Vit'amine 26 pouces, au son de “clac-clac, clac-clac”, vous n'auriez sans doute pas parié là-dessus, mais le charme a commencé à opérer. Elle m'a regardé derrière ses lunettes de soleil, dans son T-shirt “La Plagne” en refrénant un sourire gêné. J'avais plus d'une heure de route dans les jambes. Ce jour fut celui de mon premier baiser. Il fut ... salé.

Je ne peux vous assurer d'aucune magie particulière, d'aucun filtre d'amour sur grand plateau, petit pignon. Elle-même ne vous recommanderait surtout rien de la sorte, mais... Nous eûmes d'autres premières fois. Nos premières vacances tout-à-vélo. Notre premier road-trip à bicyclette en terre étrangère. Notre premier trajet sur un vélo, en hiver sous la neige, moi sur la selle à pédaler, elle sur le porte-bagage et elle, dans son ventre à elle...

Je vous en raconterai bien volontiers davantage, mais là c'est l'heure du bain. Je crois que l'on néglige trop souvent ces coups de pédale qui peuvent mettre de grands coups de guidon dans nos vies.

Ah, et au fait, aux amoureux et amoureuses en cyclistes, si vous devez faire 30 km pour rencontrer votre belle ou votre damoiseau, pensez à ménager un peu vos forces à l'aller, il y a le retour à faire ;) •

Rudy Patard

LES PREMIÈRES FOIS... MAIS JUSQU'À QUEL POINT ?



En début de vie active, avec un nouveau vélo, j'ai découvert tout un univers extrêmement favorable à ce mode de déplacement et un magasin spécialisé proposait un porte-bagage avant sous la forme d'un plateau fixé au cadre, avec tendeurs intégrés. Royal ! Et dès lors, la limite en termes de stockage de courses a du mal à être atteinte, ça a repoussé mes limites.

PHOTOS CI-CONTRE

"Équipements pour le télétravail"

"Les skis de fond et leurs bâtons"

"Toute une literie"

"Figuier prêt à être planté en pleine terre"



D'où vient mon usage utilitaire du vélo ? Peut-être lorsque je devais voir des amis étant jeune ? Ou bien au début de mes études supérieures lorsque j'ai arrêté les transports en commun à cause notamment d'une fréquentation malodorante ?

(Je continue à prendre les bus, cars et trains lors des voyages, ne souhaitant pas posséder de voiture).

Je dirais quand même que la sensation de liberté avec le choix de partir et d'arriver à l'heure souhaitée, quel que soit le jour de l'année, le trafic automobile, les conditions météo, ça aide ! En deuxième partie d'études supérieures, pouvoir utiliser un vélo de location en longue durée, avec un panier et un porte-bagage arrière, ça a sûrement été le tournant avec le fait de pouvoir mettre des affaires sur le vélo et non sur les épaules.

Je pense que le regard de l'autre est quelque chose d'assez important. Je me souviens de certains quolibets, de remarques, de critiques au collège lorsque je prenais le vélo. Désormais, l'âge aidant, on ne fait plus attention, on est plus fort que ça, on dépasse les petits mots et coups de klaxon des marioles qui n'arrivent pas à trouver d'autre moyen d'expression pour s'amuser que de vouloir gêner son prochain. Cela arrive encore parfois, mais avec l'âge et l'expérience, on atteint une certaine sérénité et un détachement.



J'aime aussi repousser les limites pour montrer que c'est évidemment possible de déplacer des objets encombrants sans voiture. Il suffit d'un peu



d'organisation et d'avoir vu en photo comment certains Pakistanais faisaient pour se dire que rien n'est impossible ! Merci JC de m'avoir montré la voie en présentant des cas extrêmes que je n'arriverai jamais à atteindre, parce que je tiens quand même à ma vie ^^ . Qu'il s'agisse de skis, de jardinière, de chaise, tout est possible pour peu que l'on ait un minimum d'imagination et surtout des tendeurs sur lesquels on puisse compter ! •

Vincent Philipps

AU BLACK

il pleut à vélo
sur ta popeline
sous les gouttes d'eau
ta tête dodeline

tu roules rusé vite
même dans les flaques
au feu tu hésites
puis tu passes au black
tes lumières clignotent
et tu bois la tasse
tes lunettes tremblotent
faute d'essuie-glace

tu te sens vivant
très très loin du monde
vélo dans le vent
et lavé par l'onde

une voix d'ombre t'appelle
sans fin roule roule
dans l'abîme du ciel
le vélo c'est cool

°!°

Bernard Esnault

VÉLO ET MARCHÉ

À la belle saison, la presse régionale publie régulièrement dans ses éditions de fin de semaine des suggestions de promenade ou de randonnée pédestre.

Je n'ai pas fait de statistiques mais, chaque fois que j'ai regardé la rubrique correspondante, le seul moyen proposé pour accéder au point de départ du circuit était la voiture. Il existe bien entendu une alternative plus écologique à ce mode de déplacement. C'est le vélo ou, pour privilégier la partie marche, la combinaison train plus vélo. On peut ainsi randonner dans la « Cordillère des Flandres » en prenant le train jusqu'à Bailleul et se rendre à vélo à Saint-Jans-Cappel pour faire à pied l'« ascension » du Mont Noir, ou à Dranouter (en Belgique) pour effectuer celle du Mont Kemmel. Ce sont deux exemples parmi beaucoup d'autres. Outre son intérêt écologique, cette façon de procéder est également bénéfique pour la santé, le vélo et la marche étant deux activités physiques complémentaires. •

Bruno Macke

MA PREMIÈRE FOIS ... SUR UN VÉLO.

J'ai 20 ans et je n'ai jamais eu le droit d'avoir ou de rouler sur un vélo. Mes frères si ! J'encadre des ados dans une colonie et mes co-animateurs ont décidé que je devais faire la sortie cyclo. Panique à bord !

J'ai beau leur expliquer que je ne sais pas faire de vélo, rien n'y fait. Ils insistent tant et si bien qu'ils arrivent à me convaincre. Je soupçonne de leur part une belle dose d'humanité, une opportunité de combler un manque, même si cette sortie m'apparaît très aléatoire, voire casse-cou.

J'enfourche donc un vélo. Tous les ados m'applaudissent pour m'encourager.

« Pédale et va tout droit, regarde loin ! » qu'ils disent. Facile à dire !

Bon, c'est vrai qu'à part se casser la figure ou rencontrer un arbre, je ne risque pas grand-chose. Le chemin forestier est en terre et désert. Je pédale, les mains hyper tendues sur le guidon, je pédale. J'ai peur. De toute façon, je ne sais pas comment on s'arrête.

Et, miracle, je tiens ! Peu à peu, j'ai moins peur. Nouveaux applaudissements des ados et du co-équipier.

Ils ont juste oublié de me dire que la rando fait 40 km aller/retour...

C'EST GAGNÉ, JE SAIS TENIR SUR UN VÉLO !

Quel bonheur ! J'éprouve un sentiment de puissance, je suis enfin comme tout le monde et je suis autonome.

Je soupçonne ces joyeux lurons de colo d'une belle dose d'humanité. Ils m'ont fait un beau cadeau.

Fort de cette nouvelle capacité, je prends le vélo pour circuler à Lille. Mais là, c'est beaucoup moins drôle : klaxons, insultes, chutes car je ne sais ni démarrer droit ou m'arrêter, ni lâcher une main, ni tourner en angle serré. Quelques chutes douloureuses me font abandonner l'idée.

Les années passent, je vieillis, arrivent les problèmes de santé, l'ostéoporose.

Entre deux, j'ai abandonné la voiture, plus par soucis écologique que financier mais j'enrage de passer autant de temps dans les transports.

Adhérente de l'Adav depuis longtemps, j'apprends qu'un cours pour adultes est proposé. Nouveau cadeau inespéré, je n'ai qu'à surmonter ma peur de me casser quelque chose. J'ai plus de 60 ans.

MA DEUXIÈME PREMIÈRE FOIS À VÉLO :

étape par étape, très pédagogiquement, avec un soutien presque individuel, quelques chutes sans gravité et le métier rentre. L'équilibre, le démarrage, l'arrêt, le virage, la randonnée ensemble, etc...

C'est à nouveau gagné ! Euh, presque. Les petites routes de campagne mais pour la grande ville, ce n'est toujours pas gagné. La peur n'est plus de tomber mais de la circulation intense...

Je ne manquerai pas de faire appel à une bonne volonté pour m'aider à vaincre cette peur, dès que le climat sera plus clément. •

Marie-Line

En tout cas, GRAND MERCI à Michel et aux autres bénévoles.



POUR DES RAISONS DE SANTÉ... AU DÉBUT !

Depuis très jeune, je me déplaçais à vélo... et puis en 2000, j'ai emménagé à Tourcoing. Le vélo a été rangé et, pour les trajets domicile-travail, j'ai alors alterné le métro et... la voiture.

En peu de temps, j'ai pris de nombreux kilos : je me souviens même avoir été essoufflé pour monter l'escalier ! Quand j'ai approché le quintal sur la balance, je me suis décidé à "faire du sport". J'ai d'abord essayé la course à pied. J'ai trouvé cela difficile, d'autant plus qu'il fallait trouver du temps après être rentré du travail.

TOURNANT DE VIE PROFESSIONNELLE : MUTATION DANS UNE COMMUNE À 30 KM DE CHEZ MOI

Je travaillais jusqu'alors dans ma propre ville et me rendais au boulot à vélo. Allais-je devoir l'abandonner et me rendre en voiture à 30 km de chez moi ? (30 mn hors heure de pointe, mais 45 mn aux heures de pointe).

J'ai décidé de tenter l'intermodalité : 2,5 km de chez moi à la gare, 20 à 40 min de train selon qu'il dessert ou non les petites gares, puis à nouveau 2,2 km pour rejoindre mon lieu de travail.

D'abord un abonnement d'une semaine pour tester : j'essaie une petite gare. Le deuxième jour de ma prise de poste : le train est en retard ? il n'arrive pas... aucune info ! J'interpelle un usager qui attend avec moi sur le quai : « C'est mon premier essai ! Ce n'est pas concluant... je ne peux pas me permettre d'arriver en retard à mon nouveau travail, je sens que je vais laisser tomber ! »

Lui : « En effet, le train n'étant pas passé, je dois comme vous retourner chez moi à vélo et reprendre ma voiture... Je vais arriver en retard. Ceci dit : cela n'arrive pas si souvent et je vous conseille vraiment de continuer votre expérimentation un peu plus longtemps, car vous allez voir, c'est tellement détendant de pouvoir lire dans le train, de pouvoir faire du sport, c'est une qualité de vie incomparable par rapport à la voiture... Bonne chance ! ».

Pour gagner du temps, j'ai alors décidé de conjuguer activité physique et déplacement en ressortant mon vélo. La résolution initiale : un aller-retour par semaine entre Tourcoing et Lille. Ce trajet de 14 km était un peu "sportif" au début et j'avais besoin d'un temps de récupération à l'arrivée mais, très vite, ce fut beaucoup plus facile.

Pour le rendre plus agréable, j'ai cherché des alternatives au Grand Boulevard (et ses 32 feux). Je me suis arrêté sur un trajet de 15,5 km mais plus rapide (très peu d'arrêts) et plus agréable. Très vite, j'y ai pris goût et je suis passé à 2 puis 3 trajets par semaine... pour arriver à faire l'ensemble des trajets domicile-travail à vélo.

La première année, j'ai perdu 25 kg et je vous assure que 20 ans après, c'est toujours un véritable plaisir de se déplacer à vélo. •

Yannick Paillard

Je l'ai écouté. J'ai tenté un mois d'abonnement... Et malgré les retards SNCF de temps à autre, j'ai signé pour les 5 années de ma fin de carrière ! **Je dois une fière chandelle à ce voyageur anonyme qui m'a poussée à m'accrocher plutôt que de renoncer immédiatement.**

Dans mon discours humoristique de départ en retraite, j'ai fait une promotion sans réserve de l'intermodalité, espérant convertir mes collègues ! À savoir :

- 9375 km de vélo dont 5,55% seulement sous la pluie (relevé de la météo 4 fois par jour à chaque trajet) dans notre belle région du Nord...où il ne pleut pas tant que cela finalement !
- 43 745 km de train, trajets pendant lesquels j'ai lu 140 livres.
- Seulement 3200 km en voiture les jours de réunion tardive, de spectacle le soir, de tempête, de verglas, etc.
- bref un bilan carbone intéressant au terme de 5 années de mobilité douce.
- assorti d'un bilan de santé très favorable comparé à la station assise en voiture !

C'est un challenge qui vaut le coup d'être tenté : certes il faut porter des vêtements peu sophistiqués, prévoir la cape de pluie dans le sac toute l'année même si elle ne sert pas très souvent, mais c'est un tel plaisir de faire un sport quotidien pour aller travailler et d'ainsi gagner du temps libre le soir !

Aujourd'hui en retraite depuis 3 mois, j'ai décidé de mettre ma voiture en partage et je mets mon vélo dans le train pour visiter des connaissances dans des villes voisines ou faire des courses à la capitale lilloise, ou découvrir de nouvelles contrées – bref du tourisme, mais ce n'est pas l'objet de l'article ! •

Domitille Mamet

DEVENIR RÉPARATEUR/RÉPARATRICE DE VÉLOS : POURQUOI PAS TOI ?

Je m'appelle Justin, j'ai 30 ans et je viens de passer un an en alternance pour y apprendre le métier de mécanicien cycle. Le Busabiclou, une association d'aide à la réparation située à Roubaix, était mon employeur pendant l'alternance et m'a gardé comme salarié une fois celle-ci terminée.

Mécanicien-ne étant un métier agréable, utile et plein d'avenir, et ma formation m'ayant beaucoup plu, je souhaite partager mon expérience avec vous : peut-être que ça vous inspirera ?

Étant covidé/confiné, je vais m'auto-interviewer, ça me fera de la compagnie !

MON MÉTIER ET POURQUOI JE LE FAIS

Justin, grand reporter pour l'Heurovélo : À mes risques et périls, je suis allé interviewer Justin chez lui, alors qu'il a la covid ! Justin, vous vivez du vélo. Pourtant quand je regarde votre habitat je m'étonne de ne pas trouver de vélos partout sous forme de posters et de chaussettes ! Comment l'expliquez-vous ?

Justin, fringant réparateur de vélos : J'ai beau adorer le vélo et l'utiliser pour tous mes déplacements, je ne me qualifierais pas comme fan de vélos. Je n'ai par exemple jamais suivi ne serait-ce qu'une étape du tour de France et étais, avant ma formation, bien incapable de vous citer plus de trois marques de vélos !

Alors pourquoi en avoir fait votre métier ?

Pour moi être mécanicien cycle est une façon de lutter concrètement et au quotidien contre le réchauffement climatique^[1] et la sixième extinction de masse^[2], qui m'obsèdent. Je n'arrêterai pas l'effondrement qui vient mais je peux l'atténuer par mon métier. Chaque dixième de degré compte et changera la vie de centaines de millions de personnes.

Le vélo a également d'innombrables autres vertus, suffisamment développées dans ce journal pour ne pas revenir dessus.

De plus, la demande de réparations est énorme, mais elle n'est pas comblée alors qu'il le faut. En devenant mécanicien, je fais partie de la "grande requalification" dont appelle de ses vœux le mouvement des Villes en transition.

C'est enfin un gagne-pain par lequel je suis certain de ne jamais être dans le besoin, et qui me permet de rester libre : si un jour je veux déménager et fonder mon atelier, je peux le créer chez moi avec seulement 1000€ de matériel.

Mon reflet dans le miroir : Comment est ton quotidien de réparateur vélo dans un atelier participatif ?

En présence du public, j'accompagne les personnes venues dépanner leur vélo ou en acheter un, et assiste les bénévoles rencontrant des problèmes. Nous aidons à diagnostiquer la panne, pour ensuite guider les éventuels changements et réglages de pièces.

Quand l'asso est fermée au public, chaque réparateur fait ce qui lui plaît : désossage de vélos très abîmés, réparation de vélos pour leur mise en vente, tri des pièces, optimisation de l'atelier...

Travailler dans un collectif non lucratif est vraiment agréable, car démarcher les rapports humains permet de prendre plus facilement soin les un-es des autres.

Quels moments t'ont particulièrement plu ?

Un jour j'ai accompagné une femme très malvoyante. Elle devait quasiment coller ses yeux aux pièces pour les voir, ce qui ne l'empêchait pas de circuler (prudemment) à vélo. Elle a su dévoiler quasiment sans aide manuelle ses roues, changer ses patins, régler ses freins et vitesses... J'étais hyper content pour elle, et fier de lui avoir fourni des explications adaptées !

Il y a également tous ces enfants et ados du quartier, qui reviennent régulièrement car à cet âge, les vélos... ! Ils et elles sont à chaque fois plus autonomes dans leurs réparations, ça fait plaisir.

On accueille aussi régulièrement en stage des jeunes très malmenés par la vie ; les former participe à leur reconstruction et ils sont ensuite souvent embauchés dans d'autres ateliers, ils reprennent du pouvoir sur leur avenir.

LA FORMATION

Passons maintenant à la partie sur les formations diplômantes. Est-ce qu'un diplôme est indispensable pour être embauché-e ?

Non pas du tout, la plupart des professionnel·les n'en ont pas et sont recruté·es sur leurs

compétences, acquises par l'expérience. On peut même créer son atelier ou son magasin de vélo sans être diplômé·e.

Quelles sont les différentes formations diplômantes pour apprendre à réparer des vélos ?

Il y en a trois :

• **mécanicien-ne cycle.** Elle dure 3 mois en formation continue, ou un an en alternance. C'est un enseignement théorique et pratique. On y apprend à réparer et entretenir des vélos, à les monter de A à Z à partir d'un cadre...

• **technicien-ne cycle^[3].** Elle engloberait la formation précédente, et en plus elle prépare au métier de vendeur/vendeuse et de gérant·e de magasin. Cela dit comme le volume horaire est le même que celui de mécanicien-ne, je crois que la partie réparation est moins poussée.

• **opérateur/trice cycle.** Cette formation de quatre semaines dont une en entreprise enseigne les réparations les plus courantes. Il y a des formations à Lille et Pôle Emploi peut les financer.

Pour plus de détails sur les différentes formations voir un article détaillé ici : <https://droitauvelo.org/Formation-mecanicien-cycle>

Peux-tu m'en dire plus sur l'alternance et ses avantages ?

C'est une formation d'un an, pendant laquelle l'alternant·e est dans son entreprise ou son association trois semaines sur quatre, et le reste en centre de formation. L'alternant·e est un·e salarié·e et est rémunéré·e. C'est accessible dès 16 ans et il n'y a pas d'âge maximal. Une synergie très enrichissante se crée en étant tantôt en centre, tantôt en entreprise/asso.

Où sont les centres pour cette formation ?

Malheureusement les plus proches sont en région parisienne, donc c'est contraignant pour se loger...

Et niveau financement ? Moi j'ai pas assez cotisé dans ma vie, je suis sûr que c'est fichu !

Pas si vite ! Ça prendrait du temps à développer, mais même en n'ayant jamais cotisé on peut suivre gratuitement une formation ; idem ce n'est pas à l'employeur de payer le centre de formation.

Est-ce qu'il faut déjà un bon niveau pour intégrer ces formations ?

Même si c'est un plus d'avoir déjà fait quelques réparations, il faut surtout montrer sa motivation.

Que t'a apporté la formation ?

Enormément ! Ça m'a permis d'approfondir considérablement mes connaissances théoriques et pratiques, de me former sur des vélos et pièces haut de gamme qu'on voit rarement dans un atelier participatif, ou encore d'expérimenter de nouvelles réparations : rayonner une roue ; purger des freins hydrauliques ; tarauder, aléser et surfacer un cadre...

J'ai aussi pu poser des centaines de questions sur des problèmes rencontrés en atelier et qui étaient restés sans réponse.

As-tu des attentes qui n'ont pas été comblées par la formation ?

Oui, car ces formations sont destinées à former des mécanicien·nes embauché·es dans un atelier marchand, ce qui a deux inconvénients :

- on apprend à réparer, mais pas à bricoler. Bricoler, c'est réparer avec ce qu'on a sous la main, par exemple sans la pièce de rechange qui irait parfaitement au vélo. C'est plus dur, mais plus stimulant et plus écologique.

- en formation, on travaille avant tout sur les vélos récréatifs (VTT et vélo de course), car ce sont eux qui font vivre la majorité des mécanicien·nes. On n'a par contre presque pas vu les pièces courantes des vélos utilitaires : dynamos, moyeux à vitesses intégrées, freins tambours...

Cela dit je reste très content de ma formation !

Y a-t-il d'autres façons de se former ?

Être bénévole pour un atelier participatif est très formateur et permet d'avoir rapidement un bon niveau. Internet regorge également de vidéos bien faites, je recommande celles de TutoVélo.

Autre chose à ajouter ?

Ami·e lecteur/lectrice, n'hésites pas à demander mon adresse mail ou mon numéro de téléphone à l'ADAV, je serai ravi de répondre à tes questions. Et tu es bienvenu·e pour apprendre à réparer des vélos dans un des nombreux ateliers participatifs de la région ! Tu les trouveras sur le site de l'Heureux Cyclage, leur fédération : heureux-cyclage.org.

SOURCE

[3] Parfois appelée « conseiller technicien » ou « technicien vendeur ».

Être bénévole pour un atelier participatif est très formateur et permet d'avoir rapidement un bon niveau.

SOURCES

[1]

Une étude de Météo-France datée de 2021 prévoit jusqu'à 4,5°C de réchauffement climatique en moyenne dans l'Hexagone en 2100. Source : Nouvel Obs, La France pourrait connaître un climat extrême d'ici 2100, 1^{er} février 2021, consultée en ligne le 3 janvier 2022.

[2]

Lire l'article du journal *Le Monde*, "Les insectes pourraient disparaître de la planète d'ici 100 ans", 11 février 2019, consulté en ligne le 3 janvier 2022.

BÉTHUNOIS



En 2018 l'ADAV avait bien travaillé avec la SOPIC, le promoteur de la nouvelle zone commerciale de Fouquières-lès-Béthune, celle-ci avait réalisé une piste cyclable à double-sens traversant toute la zone, et installé 27 arceaux vélos "persillés" devant les différents magasins.

Malheureusement, un des arceaux sur la photo était encombré d'une oriflamme qui neutralisait son utilisation : que faire ? J'hésite un peu, puis entre dans le magasin pour le signaler à la gérante, celle-ci ne fait ni une ni deux, elle sort de son magasin, détache le drapeau et le rattache sur un potelet voisin ; elle est intervenue si gentiment et si rapidement que je n'ai pas eu le temps de prendre la photo "avant"...

À Beuvry sous la D945 proche de l'hôpital, le passage souterrain et sa voie d'accès ont été élargis.

Daniel Dourlens



ADAV ET MAIRIE DE ST-AMAND-LES-EAUX, SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Le 10 novembre 2021, M. Alain Bocquet, Maire de Saint-Amand-les-Eaux et M. Yannick Paillard, Président de l'Association Droit Au Vélo - ADAV se sont réunis en présence de la presse locale à la Mairie de St-Amand-les-Eaux pour signer une convention de partenariat.

Cela marque une vraie volonté de la part des élus de développer la place du vélo dans notre ville. La collaboration avec l'ADAV se concrétise par des consultations sur les projets d'aménagement dans la ville.

L'antenne locale de l'ADAV existe depuis 2019. Par ses actions, elle porte la parole des cyclistes de l'amandinois.

Les villes des pays du Nord l'ont compris : pour que le vélo trouve une vraie place en ville, 3 conditions doivent être rassemblées : la sécurisation par des infrastructures adaptées, la continuité des pistes cyclables qui relient les quartiers entre eux, le plaisir de se déplacer en respectant l'environnement et en augmentant son capital bien-être. Voilà ce qu'inaugure la convention.

Christophe Desmet



FACHES

À Faches-Thumesnil, de nouveaux équipements vélos apparaissent ou vont bientôt voir le jour.

Et ce, dans le cadre d'une demande exprimée d'installation de sas, accroches vélos et cédez-le-passage cycliste lors d'une réunion du GTV (Groupe Travail Vélo). Ainsi la MEL est intervenue cette année dans notre commune.

Jacky Therrin

DANS L'ORDRE DES PHOTOS

Rue Ferrer Gambetta / rue Carnot Haubourdin / rue Gustave Delory



AU BOULOT... ET À VÉLO ! BÉNÉFICIEZ DU PROGRAMME EMPLOYEUR PRO-VÉLO ET FAITES-EN LA PROMO !



UN PROGRAMME QUI FINANCE L'ÉQUIPEMENT DE L'ENTREPRISE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

Avec OEPV et grâce à un financement via les Certificats d'économie d'énergie (CEE) qui court jusqu'en 2023, la FUB accompagne techniquement et financièrement les employeurs pour le développement de l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels. Les subventions sont de 40% à 60% des dépenses dans une enveloppe de 4 000 à 10 000 € par site en fonction de la taille de l'entreprise.

Sont prévus :

- le financement de près de 25 000 places de stationnement vélo et d'autres équipements,
- un accompagnement sur-mesure des employeurs vers la labellisation « Employeur pro-vélo »,
- le financement de prestations de services vélo proposées dans le catalogue du programme (formation à la pratique, réparation, conseil),
- la mise à disposition d'une boîte à outils.

UN SITE POUR L'ENTREPRISE, LES PRESTATAIRES ET LES SALARIÉS

Vous pouvez consulter le site web du programme, comme salarié, employeur ou prestataire, et en particulier tester l'autodiagnostic en ligne afin d'évaluer la situation du site choisi en termes d'accueil des cyclistes :

<https://employeurprovelo.fr>

Votre employeur (entreprise privée, administration ou association) est-il engagé dans le programme Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV) ? Ou bien en connaissez-vous qui pourraient être intéressés ?

Le programme s'adresse aux employeurs mais en tant que salarié, vous pouvez aussi jouer un rôle clé en portant le programme OEPV à la connaissance de votre employeur et le convaincre de s'engager dans la démarche.



Après l'autodiagnostic, chaque employeur bénéficie d'une réunion de cadrage prise en charge par le programme, puis il peut s'engager plus avant et bénéficier de subventions pour les actions menées. De nombreuses entreprises membres des Boîtes A Vélo, bureaux d'études ou consultants de notre région sont référencés par la FUB pour accompagner ce programme et offrir leurs prestations.

L'ADAV PARTENAIRE DU PROGRAMME EMPLOYEUR PRO-VÉLO

L'Adav est aussi référencée prestataire OEPV et assure l'ensemble des formations des salariés à la pratique du vélo au quotidien : remise en selle, conduite aux abords du lieu de travail, prise en main de vélo à assistance électrique (VAE) et formation théorique à de bonnes pratiques.

Philippe Tostain & Sébastien Torro-Tokodi

TILT, COOPÉRATIVE D'ENTREPRENEURS, MONTE UN PÔLE MOBILITÉS ACTIVES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE

FACE AUX ENJEUX DE MOBILITÉ DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS,

Charlotte Niewiadomski, Nicolas Devaux et Sébastien Torro-Tokodi ont décidé d'unir leurs forces et de constituer un pôle Mobilités actives au sein de la coopérative de transition écologique Tilt, créée à Grande-Synthe en 2019. Leur ambition est d'utiliser leurs compétences complémentaires pour faciliter le développement du vélo et des mobilités actives, à travers différents projets.

TIERS-LIEU DES TRANSITIONS

Accompagnés par l'association nationale des Boîtes à Vélo^[1] dans le cadre du programme "Ma Cycloentreprise", Charlotte et Nicolas travaillent sur un projet de tiers-lieu dont la vocation sera d'accueillir des entrepreneurs à vélo et de créer un système de services autour du vélo pour faciliter le développement de la pratique aussi bien pour les habitants que pour les professionnels du territoire.

VÉLO-ÉCOLE

En lien avec la Ville de Dunkerque, Charlotte travaille à la création d'une vélo-école, structure permanente d'apprentissage du vélo pour tous, débutants ou hésitants, ancrée dans les quartiers prioritaires politiques de la ville.

CYCLOGISTIQUE

À travers les échanges avec les collectivités, et inspirés par l'expérience d'autres territoires comparables, Nicolas et Charlotte ont identifié un levier potentiel d'activités à vélo sur le Dunkerquois : la cyclologistique. Un projet de création d'une plateforme de logistique verte, pour assurer la livraison du dernier kilomètre à vélo, est en cours d'étude.

ACCOMPAGNEMENT DES PLANS VÉLO DES EMPLOYEURS - PROGRAMME OEPV

Sébastien, Nicolas et Charlotte sont prestataires du programme CEE Employeur Pro Vélo, sur les volets conseil, services techniques, sensibilisation et formation à la pratique du vélo. Ce programme



accompagne le lancement d'un label national, le label « employeur pro-vélo », qui récompense les efforts des employeurs en faveur du déplacement à vélo de leurs salariés.

Charlotte a une solide expérience dans la promotion du vélo et l'éducation à la mobilité. Elle est notamment à l'origine de la coopérative BicyclAide et de la société Quai des Cycles, dont elle a été la dirigeante, en région parisienne.

Nicolas est devenu mécanicien cycles en 2020, après une reconversion professionnelle. Il s'intéresse au sujet de la mobilité et du vélo depuis plus de 10 ans et s'est formé sur les plans de mobilité d'entreprise afin d'apporter ses connaissances dans les enjeux de mobilité des entreprises.

Sébastien, anciennement chargé du suivi des politiques cyclables pour l'ADAV puis expert-formateur à l'ADMA - Académie des mobilités actives, se spécialise dans l'accompagnement et le conseil aux collectivités. Il accompagne les projets de transition qui encouragent la pratique des mobilités actives.

Charlotte Niewiadomski

Contact :
mobiliteactive@tilt.coop

SOURCE

[1] L'association Boîtes à Vélo – France poursuit un objectif non-partisan, d'utilité sociale et d'intérêt général, par ses actions visant à l'essor et à la pérennisation de l'entrepreneuriat à vélo en France. Elle contribue ainsi à généraliser le vélo comme moyen alternatif aux véhicules motorisés pour le transport des biens et des personnes en milieu urbain, périurbain et rural.

CYCLISTES, BRILLEZ À SAINT-AMAND-LES-EAUX

Le vendredi 26 novembre 2021, s'est tenue l'opération Cyclistes brillez à Saint-Amand-les-Eaux. Une première pour les membres de l'antenne de Saint-Amand-les-Eaux, soutenus par les équipes de la mairie pour le prêt de matériel.



Si les amandinoises-nois ont brillé ce n'est pas en réfléchissant le soleil :) En effet, la pluie battante n'a pas freiné la participation : chercher des conseils pour l'éclairage du vélo, partager des expériences, recueillir des propositions ... une belle occasion de rencontrer des cyclistes de tout âge.

Donc à refaire l'an prochain ! •

Christophe Desmet

UN BEL AVENIR POUR LES PARKINGS ?

Si l'on remplaçait certains parkings par un espace vert fleuri, muni de bancs, de tables de pique-nique, de jeux pour enfants, d'arbres fruitiers, d'œuvres d'art, etc, je me dis qu'indéniablement, par ce simple fait, le monde deviendrait plus beau.

Mais en plus, nombre d'automobilistes, lassés de ne plus pouvoir se garer (trop) facilement juste devant leur lieu de travail (par exemple), finiraient bien par envisager d'utiliser un autre moyen que leur auto pour aller travailler. On verrait alors autant fleurir les vélos sur les routes que les pâquerettes sur les ex-parkings. Notre monde deviendrait donc pour au moins deux raisons plus beau et plus agréable.

Petite dédicace à mes collègues qui ne voient pas pourquoi ils viendraient travailler autrement qu'en voiture puisqu'elle les dépose bien au chaud juste devant l'entrée de notre bâtiment, et qui me disent inlassablement dès qu'il fait un peu frisquet : « tu es courageux ! ». Si le courage est une vertu et qu'ils

sont au regret de ne pas suffisamment la posséder, j'ai une idée pour les inciter à marcher un peu chaque matin de la semaine, qui plus est dans un bel espace vert ;)

N. B. : le très beau jardin des Géants à Lille est un ancien parking (parking qui est sous terre maintenant, ce qui n'a donc sans doute pas fait naître des cyclistes...).

Samuel L.

INTERMODALITÉ JE CRIE TON NOM

On a l'habitude des portes-vélo sur hayon, ou bien ceux qui s'accrochent sur les boules d'attelage. Ça c'est lorsque l'on fait de l'intermodalité avec une voiture.

PHOTOS

- 1 En train, le vélo est juste posé et accroché avec un antivol
- 2 Des accroches bien pratiques à l'arrière d'un car
- 3 Une soute de car avec un vélo qui a pu être rentré sans enlever la roue avant
- 4 La goulotte dans l'escalier de la gare d'Arras a permis de facilement monter le vélo



Comment cela fonctionne si on utilise les transports en commun ? Depuis quelques temps, les trains régionaux disposent globalement tous d'un emplacement. Les cars peuvent accepter des vélos dans leurs soutes. Et il y a même des dispositifs qui se fixent à l'arrière des cars pour faire pendre son biclou. Très efficaces, ils permettent d'en mettre plus que la simple soute et c'est même plus facile à positionner (parce que dans la soute il n'est pas rare de devoir séparer la roue avant pour que le vélo rentre).

La loi d'orientation des mobilités dite « loi LOM » de 2019 prévoit de développer les stationnements sécurisés pour les vélos dans les gares et pôles d'échanges avant le 1^{er} janvier 2024 (Code des Transports, article L. 1272-1), et de généraliser l'emport des vélos dans les cars et trains (Code des Transports, articles L. 1272-5 et L. 1272-6). Cela concerne un nombre minimum d'emplacements

pour tous les nouveaux véhicules et donc progressivement, avec le renouvellement de matériel, on s'attend à ce qu'il y en ait partout.

Dans les gares, je recommande les fameuses goulottes dans les passages souterrains, afin de ne pas avoir à tenir à bout de bras son moyen de déplacement préféré. Lorsqu'il y a suffisamment de place, la SNCF équipe parfois même un côté de l'escalier d'une plaque en métal de la largeur d'une valise à roulette ; c'est tellement utile en montée. Et on peut l'utiliser pour les vélos aussi.

Véritablement, je considère que l'on arrivera à se mettre tous au vélo lorsque chaque « frein » sera levé, et l'intermodalité en est un : réjouissons-nous car on commence à identifier tous les chantiers et ça porte ses fruits. •

Vincent Philipps



EN HAUTS-DE-FRANCE, CRÉATION D'UNE FILIÈRE RÉGIONALE DE RECONDITIONNEMENT DES VÉLOS EN MODE ESS !



ÉTAT DES LIEUX

Juste après le confinement, je me suis lancé dans un petit tour de France et un petit tour de Belgique pour connaître le parcours du déchet vélo. Que devenait un vélo à la benne ? Un morceau de vélo, une pièce détachée et tout ce qui ne se retrouve jamais en ressourcerie ? La réponse est simple ... pas grand-chose, à quelques exceptions près, quelques startups, associations en expérimentation à l'échelle très locale, du côté de Pecquencourt (la clinique du vélo), Toulouse (Cycles-Re), Saint-Dié-des-Vosges (Recy'clo), Limoges, Lyon (Doctibike, Screlec), où un système de recyclage de vélos et de remise en selle existe, le reste est envoyé en benne pour être recyclé, valorisé à minima.

Donc, si les vélos complets se retrouvent en ressourcerie ou vendus sur des sites de particulier à particulier, le déchet vélo n'intéresse personne, il devient du mobilier urbain ou des produits déchets épars, du diffus dans la filière ferreuse. Pis encore, certains morceaux de plastique de vélo sont arbitrairement incinérés ou balancés à la mer... une aberration écologique.

L'IDÉE

Le gisement de déchets est énorme et le marché, l'industrie du vélo, vit depuis quelques temps une tension sur les matières premières. L'idée m'est venue de créer les contours de l'ingénierie d'un réseau régional de reconditionnement du vélo. Je

me suis dit qu'il fallait faire vite avant qu'un géant type GAFAM s'y mette et dicte sa loi en région ou en Europe... (Ce scénario peut encore arriver).

C'est un paradoxe, il manque aujourd'hui de la matière première et le délai pour obtenir un vélo est parfois de 12 mois. Comment mieux organiser la filière en limitant son empreinte carbone et en empêchant la Chine de monopoliser les outils industriels et 90% du marché européen ?

La réponse est simple : fédérer les ateliers et acteurs existants (donc aller plus loin que l'Heureux cyclage), et créer, étape par étape, une filière régionale de reconditionnement des vélos en mode ESS (Économie sociale et solidaire), avec un volet formation insertion et ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) pour ceux qui connaissent.

COMMENT FAIRE ?

La Métropole de Lyon a mis 4 millions d'euros sur la table pour reconditionner 10 000 vélos, afin de les mettre à disposition des étudiants et des demandeurs d'emplois. La Métropole de Lyon a réuni un cluster de 80 acteurs pour aboutir à ce projet qui débute. La barre est haute, cela ressemble fortement à ce que nous voulons faire.

Nous voulons en région Hauts-de-France mettre en réseau les acteurs (publics, privés, associatifs et collectivités locales), récupérer le déchet vélo à la source (conventionner avec les communautés de communes qui ont la compétence déchet), collecter une partie des éco-contributions taxées par l'État pour faire de l'insertion, de la montée en qualification (car les métiers autour du vélo peinent à recruter des personnes qualifiées) en créant une économie circulaire. Pour la période 2022-2024, je suis arrivé à un projet de lancement de 2 millions d'euros pour 6 territoires pilotes avec un financement ventilé entre les collectivités, l'ADEME, la Banque Publique d'Investissement et 20% de fonds privés.

UN AUTRE PROJET EN PARALLÈLE

En septembre dernier, je reçois un coup de fil d'André Decoster (de l'association Busabiclou) ; « Hamza, je crois qu'on a écrit le même projet, comment fait-on ? Faut qu'on se voie urgemment ... ». Je connais André, je suis emballé, une rencontre s'impose avec l'ensemble des ateliers intéressés. La première réunion a eu lieu le

15.12.21 à la Maison des Associations de Roubaix et l'engouement est important, une nouvelle fois André Decoster réussit brillamment à mobiliser les forces vives autour d'une riche idée. Sans coup d'éclat, sans artifice, je décide de me ranger derrière André pour plein de raisons, je le trouve plus expérimenté, plus légitime, plus compétent. Et André, ce n'est pas n'importe qui, Busabiclou, Élevage sans frontières, l'Université Populaire et Citoyenne, etc.

Rejoindre un projet concurrent, c'est nécessaire, trop souvent dans l'associatif, la guerre de clochers et la bataille des egos a fait perdre du temps et de l'argent à des projets qui pourtant faisaient la promotion du "bien commun".

PRÈS DE CHEZ NOUS, DÉJÀ UN EXEMPLE À SUIVRE ...

Tout près de chez nous, un acteur tire déjà son épingle du jeu, en plus de coordonner une économie circulaire vertueuse qui crée du vélo à partir du déchet : Moustapha Benherrat chef de service, responsable Educatif GAP - Bouée des Jeunes - au service APPE à Sin Le Noble fait un travail formidable. Il est la première personne que j'ai consultée dans mon tour de région et de France, avec mon camarade de la MJC/CS d'Halluin Sébastien Remy, co-fondateur de l'atelier Bicyclethique.

Avec Mustapha et Sébastien, nous voulons faire des pôles ressource avec atelier, contrôles techniques de vélo et vélos écoles pour boucler la boucle. Cet écosystème est le maillage qu'il nous faut développer conjointement dans 6 territoires et dans 20 autres par la suite.

L'association Bouée des jeunes est un exemple qu'il faut essaimer, grâce à l'action de Mustapha, depuis quelques années c'est plusieurs dizaines de tonnes de déchet vélo recyclé, des conventions signées avec les déchetteries, 12 contrats en chantier d'insertion, un stockage et un recyclage artisanal mais gargantuesque. Le tout, fait avec les moyens du bord (c'est-à-dire pas grand-chose). Ce que fait ce "magicien du vélo" nous voulons le faire en région Hauts-de-France. Mustapha s'est déjà positionné pour coordonner l'action de tout le sud de la région, jusqu'à Creil, Amiens, Cambrai, Saint Quentin... Et il a raison d'alerter sur le fait que le

recyclage des VAE (Vélo à Assistance Electrique) est un énorme défi et que certains parcs de VAE interrogent déjà nos réseaux sur la capacité à offrir des prestations de maintenance. La clinique du vélo c'est son idée, sa direction a eu raison de lui faire confiance, il est précurseur dans la région et il nous montre la voie.

POUR CONCLURE ET FAIRE UNE OUVERTURE ...



Il faut partir du bas et co-construire avec les acteurs locaux une politique vélo à échelle humaine, cohérente et adaptée. Il faut déboboiser, féminiser l'usage du vélo et éviter le jargon, les jugements, les clichés.

Pour ce projet régional, l'amorce est le recyclage, mais l'étape suivante intègre une mise en selle dans une démarche inclusive, une sorte de "vélo pour tous". Accompagner de manière intelligente le boom du vélo, c'est aussi ça construire une région résiliente.

**Vous avez des idées ?
Vous êtes motivé ? Créatif ?
Rejoignez-nous !**

Hamza EL KOSTITI
Correspondant ADAV Halluin Vallée de la Lys
Atelier de réparation Bicyclethique" Halluin
elkostiti@gmail.com

Projet « Un vélo pour tous »
qui rejoint le projet « Recycle moi »

SOURCE

graphique libre de droit
- l'Heureux Cyclage

SOURCES

©Pexelsgraid adderleya- 01.22

©Pexels - Anna Rye 01.22

PLACE AU VELO

Ce message a reçu de nombreuses réactions positives : « Bravo », « Tout à fait d'accord », « J'adhère », « Super ta pancarte ! » et bien d'autres. Les automobilistes ont généralement adopté un profil bas (certains ayant sans doute mauvaise conscience), se contentant éventuellement d'un pauvre « Ras l'bol des vélos ». Certains (en très petit nombre !) m'ont même approuvé.

Un jour, l'un d'entre eux m'a interpellé. C'était un légionnaire, je veux dire un homme portant à la boutonnière la rosette de la légion d'honneur (une « grosse légume » en quelque sorte). « Vous avez raison, Monsieur, m'a-t-il dit, s'il y en avait moins, on roulerait plus facilement ! ».

Mon message a obtenu son meilleur succès à l'occasion d'une sortie loisir en forêt de Marchiennes. Alors que je faisais une petite pause, un groupe d'enfants est arrivé. Intrigués puis amusés par l'affiche, ils ont adhéré d'un « Vous avez raison, M'sieur » et sont repartis en chantant sur l'air des lampions « Ras l'bol des bagnoles, Ras l'bol des bagnoles » ! C'est au cours d'une autre promenade que j'ai connu ma plus grosse désillusion. Bien que cela date un peu, je m'en souviens comme si c'était hier. J'étais en train de consulter ma carte IGN au Carrefour du Coucou en forêt de Mormal. J'entends alors une petite fille demander à sa mère « Maman, pourquoi il a écrit ça, le monsieur ? ». Ce à quoi celle-ci lui a répondu avec le plus grand sérieux « Parce que c'est un jaloux. Il n'a pas assez d'argent pour s'acheter une auto ». J'en suis resté comme deux ronds de flan et ceci m'a permis de mesurer le chemin qu'il faut encore parcourir pour mettre fin à la culture du tout-voiture.

Changeant mon fusil d'épaule et adoptant une attitude plus conciliante, j'ai remplacé il y a un an le message « Ras l'bol des bagnoles » par un plus consensuel « PLACE AU VELO » et j'ai placé à l'arrière de ma selle une mini affiche (format A6) portant l'inscription « UNE AUTO DE MOINS ». Cette dernière m'a valu les réactions les plus

HISTOIRE D'AFFICHES

Exaspéré par l'omniprésence de la voiture en ville (parfois jusque sur les trottoirs, bandes et pistes cyclables), j'ai longtemps porté à l'avant de mon vélo une affiche (dûment plastifiée) portant la mention : RAS L'BOL DES BAGNOLES.

favorables. Mon grand âge ne me permettant pas de rouler à plus de 20km/h (sur le plat !), je suis régulièrement dépassé par des cyclistes plus jeunes qui me saluent d'un « Encore une de moins ». Les automobilistes sont également plus ouverts, estimant sans doute que c'est aux autres de passer de la voiture au vélo (comme le légionnaire dont il était question ci-dessus).

Plusieurs ont même pris le message en photo. Allons, tout n'est pas perdu dans le combat contre la dictature de la voiture ! •

Bruno Macke

AU ROYAUME DES SOURDS, L'AUTO-MOBILISTE EST ROI

Je ne cherche nullement à inciter les cyclistes à utiliser des écouteurs au guidon de leur vélo, mais je m'interroge : les écouteurs sont interdits à bicyclette sous prétexte qu'ils atténuent la perception des sons environnants.



Cycliste du quotidien, membre du CA plusieurs années et surtout ancien Président de l'ADAV entre 2002 et 2004, il avait notamment organisé la fête des 20 ans de l'ADAV, initié les premières démarches en faveur du vélo dans des Plans de mobilité entreprise ou encore permis aux personnes à mobilité réduite de profiter du plaisir et de la liberté de circuler

YVES MAERTEN NOUS A QUITTÉS FIN 2021

à vélo en se faisant subventionner l'achat de vélos-monopousseurs qui permettent d'atteler un fauteuil roulant à un cycle.

Au-delà de son implication au sein de l'ADAV, Yves était un passionné du tourisme industriel. À ce titre, il sillonnait inlassablement la région et ses nombreuses friches issues des activités du textile et du charbon, le tout, naturellement, à vélo et quand il le fallait, en intermodalité avec le TER !

Expert dans son domaine, il avait réalisé l'inventaire des cheminées qui marquent encore le paysage de notre région. Guide conférencier pour les offices du Tourisme de Lille et de Lens, il avait aussi initié les premières visites touristiques à vélo et en Segway, formes de visites alors pour le moins originales.

Toutes nos pensées à sa famille, ses enfants et petits-enfants dont il était si fier. •

Michel Anceau et Olivier Dutel

Pourtant, je pense (je suis même quasiment sûr) qu'un automobiliste enfermé dans son habitacle avec le bruit du moteur et éventuellement celui de la radio ou de la musique, n'entend pas mieux qu'un cycliste qui écoute un podcast avec un volume sonore raisonnable. Si en plus notre cycliste a un rétroviseur (comme c'est mon cas), il a une visibilité sur ce qui se passe derrière lui, et peut, quand bien même, beaucoup plus aisément qu'un automobiliste se retourner ou voir ce qui se passe sur les côtés. Autre question que je me pose : le vélo est-il interdit aux sourds et aux malentendants ?

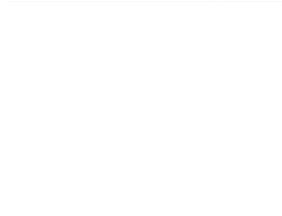
Mon constat est que les automobilistes ont le droit de ne rien entendre quand ils conduisent, de faire remarquer (avec un malin plaisir je pense) aux cyclistes que le port des écouteurs leur est interdit (souvent pour éviter de répondre à un autre reproche qui leur est adressé), et bien sûr d'être la réelle source de danger pour les cyclistes. •

Samuel L.

LA NOUVELLE VOIE VERTE DU BAS CHEMIN À ARMENTIÈRES

C'est fait ! l'idée de Michel (oui, notre directeur !) de rendre cyclable le Bas Chemin. Merci Michel d'avoir défendu le projet, depuis des années, auprès des élus locaux et de la MEL.

L'ADAV a repris le projet dans les propositions envoyées aux candidats des élections municipales de 2020 et départementales de 2021.



La boue, les ornières le rendaient impraticable avec un risque élevé de chutes et de crevaisons. La pose d'un enrobé sur cette section (Photo 1) a permis de créer une liaison douce entre la gare d'Armentières et le quartier de la route d'Houplines à Armentières,

les communes voisines d'Houplines et La Chapelle-d'Armentières, en alternant des espaces dédiés au vélo et à la marche (Photos 1,2) avec des rues à faible circulation automobile (Photos 3, 4, 5). Cette nouvelle voie évite d'emprunter des itinéraires à forte densité automobile, très accidentogènes. Quelques centaines de mètres d'enrobé peuvent changer le quotidien des cyclistes !

Lorsque le quartier de l'Octroi sera réhabilité, il y aura une liaison directe avec la voie verte de la Lys. En attendant, il est possible d'emprunter de petites rues du quartier de la route d'Houplines pour rejoindre la Lys.

On se rend bien compte que le revêtement enrobé est plus confortable pour le cycliste et plus durable que le compacté utilisé sur les nouveaux tronçons de la voie verte de la Lys, tout en préservant l'environnement.

La nuit, en l'absence d'éclairage public et de marquage au sol, il est fortement recommandé d'avoir une lumière suffisante pour voir l'état de la chaussée et les enrochements qui bloquent l'accès aux véhicules motorisés. Suite à des travaux sur les accotements, la boue s'est accumulée sur le revêtement, un nettoyage est maintenant indispensable... (Photo 6)

La voie verte du Bas Chemin devrait être intégrée au réseau des Points-nœuds des Weppes qui sera mis en place par la MEL en 2022.

À l'avenir, nous espérons qu'Armentières sera dotée d'un périphérique cyclable comprenant les voies vertes de la Lys et du Bas Chemin et le boulevard Faidherbe si des bandes et/ou pistes cyclables y sont aménagées sur toute sa longueur.

Nous sommes fiers d'être adhérents de l'ADAV.

*Christian Bonenfant, Pierre Meurisse,
Anthony Fagot et Olivier Brioul.*

POÉSIES

À supposer que l'on me demande une définition globale de l'humanité

me viendrait une réponse paradoxale :

pour trait commun nous sommes tous d'une singulière singularité

ce qu'ayant posé je nuancerais à la façon douce-amère de Coluche

(« il y en a qui sont plus égaux que les autres »)

oui : je penserais alors à deux ou trois êtres

radicalement plus phénoménaux que nous autres phénomènes ordinaires

tiens par exemple

je me souviens de quelqu'un que j'ai interrogé un jour

car il était le seul au monde à faire un truc pareil :

« Comment en es-tu arrivé à répertorier à vélo toutes les cheminées d'usines de Fourmies à Zuydcoote ?

Et pourquoi (encore à vélo), arpentes-tu la ville, y compris sous les giboulées, pour distribuer sans retard la gazette des cyclistes ? »

le même à qui encore

ayant vu une aquarelle fulgurante de sa main

j'ai dit une autre fois :

« Bizarre que tu ne sois pas fichu de tenir un tournevis :

bon sang tu dessines, tu peins si bien ! »

etc. chaque question à ce champion cet érudit

me valant une réponse de modestie désarmante

(sauf au chapitre de la vaisselle

qu'il se vantait de faire reluire sans eau)

comme quoi il s'efforçait simplement de bien faire dans la vie

même s'il n'y connaissait pas grand chose

— en poésie non plus d'ailleurs

s'est-il excusé une après-midi de randonnée oulipienne

(à vélo toujours à vélo)

sur un chemin de halage — avant de nous lire ce qu'il avait composé

ceci :

*L'eau de l'Escaut est grise
Plouf !*

L'eau de l'Escaut dégrise

puis cela :

Que sont devenus les haleurs, halant de leur pas lent

les péniches, les bélandres, les gabarres ?

*De nos jours, les haleurs s'en sont allés,
au loin des chemins de halage,
ahanant leur tristesse de n'être plus haleurs,
sans allant, à l'heure des grands convois motorisés.*

C'est bien la fin des bricoleurs.

et moi époustoufflé recueillant ces poèmes

non signés va sans dire

mais je me souviens aucun doute c'était Yves.

Robert Rapilly

POST-SCRIPTUM

La bicyclette selon Yves est l'exacte école du vent où toutes choses relatives planent en danseuse souvent.

Moulinant dans la giboulée la mécanique à ses genoux ralliera chaque cheminée d'un inventaire — lui pour nous !

Au noroît tantôt qu'il dépasse, ce doux champion tient scrupule au principe que vite la trace s'estompe où fila son vélo.

La vitesse en suspens l'enivre, nous pleurons de ne pouvoir suivre.

Robert Rapilly

UNE COMPARAISON POUR SE DONNER RAISON (S'IL LE FALLAIT ENCORE)

On n'écrase pas les mouches avec un marteau-pilon, mais beaucoup déplacent sans problème leur propre corps de moins de 100 kg (en général) avec un véhicule (devinez lequel) de 1,4 tonnes de moyenne (les SUV dépassent cette moyenne).

Qui plus est, la grande quantité d'énergie nécessaire pour déplacer ce lourd véhicule pollue. Le cycliste utilise au contraire un véhicule beaucoup plus léger que lui pour se déplacer, avec une source d'énergie non polluante, renouvelable, et agréable à ingérer si l'on est un tant soit peu gourmet.

Conclusion de cette comparaison : face au vélo, assurément, la voiture ne fait pas le poids !

Samuel L.

BRÈVES ET AUTRES INFOS

ARCEAUX VÉLOS

1- (Aigues-Mortes) Difficile de faire plus raffiné, dans une cité camargaise réputée pour ses remparts et sa production de sel (fin).

2- (Saintes-Maries-de-la-mer) Qu'ils sont grands ces arceaux positionnés dans cette jolie petite ville connue pour ses pèlerinages. Peut-être pour bien tenir face au vent ?

3- (Arles) À défaut d'accroche au sol, ces arlésiens utilisent leur façade pour stocker les vélos. C'est plutôt joli !

Vincent Philipps



ACCUEIL & REMISES LES MEILLEURS VÉLOCISTES

DANS LE NORD

Sport'Dep
-5% -10%
931 av du gal de Gaulle
Bondues - 03 20 30 72 90

Kick 59 - 5 rue Salengro
-5%
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88

Speed Cycles - Jean Lebas
-5%
64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin - 03 20 38 39 24

Cycles Wypelier Huygen
-10%
2 bis place de la Cessoie
Lambersart - 03 20 40 73 20

Altermove
-5%
1 rue des Arts
Lille - 03 62 84 01 01

Cycles Lecolier
-5% -10%
64 rue Gambetta
Lille - 03 20 54 83 39

Les vélos de Pacôme Bakfiets
Remise
PK 46-48 rue de la vignette
Lille - 06 18 11 74 69
> Accès sur RDV

Cyclable - Villavélo
-5%
11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58

Black Cat Cycles
-5%
66 rue des Tanneurs
Lille - 03 20 29 98 96

Les Mains dans le guidon
Remise
166 rue Gambetta
Lille - 03 62 52 94 87

L'île ô vélos
-5%
21 rue Pierre Legrand
Lille - 06 63 87 82 61

Cycles Fallet
Remise
4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01

PEPS TRIKE (vélos couchés)
Remise
62 rue Abel Gance
Coudekerque Branche
06 01 23 92 05

Le Moulin à vélos
Remise
43 rue Edouard Delesalle
Lille - 03 20 94 17 92

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Cycles Gérard-Ricouart
-5%
145 rue Montluc
Ardres - 03 21 00 95 37

Capsule Cycles
-5%
18 rue Diderot
Arras - 03 21 71 03 67

Ride On
-10%
529 rue de Lille
Béthune - 03 21 64 02 51

Véloland
-5%
5 rue de la Briqueterie
Dainville - 03 21 15 37 87

Vélo Service Center
-10%
2 adresses : 94 Rue Etienne
Flament / 32 Rt de Béthune
Lens - 03 21 75 04 05
> Accès aux outils de l'atelier
réservé aux adhérents.

RÉDUCTIONS SUR L'ACHAT DE PIÈCES, ACCESSOIRES ET/OU VÉLOS (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours. demandez au magasin le matériel concerné).

bulletin d'adhésion



Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs
Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 5 rue Jules de Vica, 59800 LILLE

- J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année civile en cours.
- Adhésion individuelle : 14 € Chômeur/étudiant : 8 €
- Couple* : 25 € * Famille : tarif individuel/couple + 1 € par enfant
- Membre de soutien > 25 € Association : 25 €
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel :@.....

Date de naissance :

SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

BE : Bureau d'études

CA : Communauté d'agglomération ; **CABBALR** : Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane ; **CALL** : Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ; **CAPSO** : Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer ; **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ; **CAVM** : Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ; **CC** : Communauté de communes ; **CCPC** : Communauté de communes Pévèle Carembault ; **CCSPL** : Commission consultative des services publics locaux ; **CD** : Conseil départemental ; **CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie ; **Cerema** : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement ; **Cotech/Copil** : Comité technique / de pilotage ; **CU** : Communauté urbaine ; **CVCB** : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (chaucidou)

Dreal : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; **DSC** : Double-Sens Cyclable

ENLM : Espaces Naturels Lille Métropole ; **ERBM** : Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ; **EV** : EuroVelo (véloroute européenne)

FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette

GT(V) : Groupe de travail (Vélo)

MDADT : Maison du Département et Aménagement Développement Territorial ; **MEL** : Métropole Européenne de Lille

OEPV : Objectif Employeur Pro Vélo

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial ; **PDES** : Plan de Déplacements Établissement Scolaire ; **PPI** : Plan Pluriannuel d'Investissement

REV : Réseau Express Vélo ; **RPN** : Réseau Point Nœud

S(D)C : Schéma (Directeur) Cyclable ; **SMT** : Syndicat Mixte des Transport

UE PE : Unité d'Enseignement Projet Étudiant ;

UTML : Unité territoriale Marcq-La-Bassée

VAE : Vélo à Assistance Électrique ; **VP** : Vice-Président-e ; **VV** : Voie verte

Initiales des représentants de l'Adav concernés

ABo : Aurélie Bouteiller ; **AG** : Amandine Gabriels ; **AL** : Alain Legrand ; **AS** : Anaïs Sabin ; **CAL** : Claude Arnaud Lepoutre ; **CB** : Christophe Brethenoux ;

CBo : Christian Bonenfant ; **CE** : Christophe Eblagon ; **CH** : Christophe Herlin ; **CL** : Claire Lepoutre ; **CLu** : Catherine Luchier ; **CM** : Christophe Magnier ; **CV** : Claudine Van Nieuwenhove ; **DDo** : Daniel Dourlens ; **DDk** : Damien Dekeister ; **DDx** : Dominique Delcroix ; **DM** : Didier Maufröid ; **DR** : Didier Robin ; **EI** : Elise loos ; **FD** : Frédéric Devred ; **FH** : Francis Halloo ; **FL** : François Loiseau ; **FLe** : François Lepoivre ; **FM** : Francis Morlon ; **FMu** : François Mulet ; **GV** : Gilbert Veber ; **HDC** : Hervé de Cagny ; **IB** : Isabelle Berteloot ; **JFC** : Jean François Colin ; **JJH** : Jean-Jacques Hamel ; **JML** : Jean-Michel Lenglet ; **JP** : Judicaël Potonnet ; **JPC** : Jean Philippe Cassar ; **JPV** : Jean-Pierre Verhille ; **JT** : Jacky Therrin ; **JV** : Julien Vitse ; **LH** : Line Henry ; **LR** : Luc Religieux ; **LV** : Line Viera ; **MA** : Michel Anceau ; **MLL** : Marie Laure Leclercq ; **MV** : Mathias Vadot ; **OC** : Olivier Cohen ; **OD** : Olivier Dutel ; **PB** : Philippe Baudrin ; **PC** : Pascal Coquerelle ; **PL** : Pascal Leclercq ; **PM** : Pierre Meurisse ; **PMP** : Pierre-Marie Pierrard ; **PTo** : Pierre Tourbier ; **PT** : Pierre Tittellein ; **RTy** : Rémi Tylski ; **PTour** : Pierre Tourbier ; **RF** : René Fauvergue ; **RHe** : Robert Herman ; **RH** : Raphaël Honorez ; **RM** : Rémi Manier ; **RMD** : René-Marc Demaret ; **SD** : Stéphane Dubrunfaut ; **SP** : Sébastien Picavet ; **SR** : Sébastien Rillet ; **SS** : Samuel Schepens ; **VS** : Vincent Sauvée ; **YF** : Yves Fasuquelle ; **YL** : Yves Lepinay ; **YP** : Yannick Paillard ; **ZA** : Zohra Abdi.



L'ACTUALITÉ DES PROJETS CYCLABLES PRÈS DE CHEZ VOUS !

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET D'UN POINT PARTICULIER, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION OU LE CORRESPONDANT DU SECTEUR CONCERNÉ.

ANTENNE ARRAGEOISE

CUA – CU d'Arras

12 octobre. CUA. Réunion avec des techniciens de la CUA et du CD du Pas-de-Calais sur le projet Expérience et les connexions V32 et V362 à Arras. SS.

12 octobre. CUA. Revue de projets 2022 et SDC avec une technicienne de la CUA. SS.

23 novembre. Opérations éclairage : Arras, parvis de la gare ; St-Laurent-Blangy, accompagnée par 3 IDSR de la Préfecture du 62, rue Charles de Gaulle ; Achicour. sensibilisation d'une centaine de cyclistes. BP, SS, PT, VS...

10 décembre. Arras. Point cartothèque à la médiathèque de Ronville. SS.

17 décembre. CUA. Réunion avec le conseiller communautaire au plan vélo de la CUA pour faire le point sur le partenariat avec l'ADAV. MA, SS.

CCSA - Communauté de Communes Sud Artois

5 octobre. Participation à l'atelier mobilités pour le PCAET du territoire. SS.

Saint-Laurent-Blangy

15 octobre. Ville. Réunion avec le maire et l'adjoint au maire. Projet de parcours pédagogique dans la ville en lien avec la piste d'apprentissage. PT, MA, VS, SS.

14 décembre. Ville. Commission extra-mobilité animée par l'adjoint au maire P. Mercier, en présence des adjointes et adjoints B. Wozniak et F. Capron, ainsi que de la conseillère municipale chargée de l'éducation à l'environnement et des affaires scolaires N. Cartigny et d'habitants. Point sur les réalisations 2021 et revue de projets pour 2022. PT, SS.

ANTENNE BÉTHUNOISE

CABBALR

14 octobre. Verquigneul. Réunion avec le conseiller délégué en charge de la mobilité durable et de la chargée de projets mobilité, afin d'échanger sur un futur partenariat pour accompagner la collectivité sur sa politique en faveur du vélo et de l'écomobilité. MA, ABo, DDo, JV.

ANTENNE BOULONNAISE

CAB – CA du Boulonnais

2 octobre. Participation de l'ADAV à l'inauguration des aménagements cyclables du bd Montesquieu. Stand d'information et balade. FLe, LH.

14 octobre. Point sur le SDC. Nombreux travaux

découlés du fait de la crise sanitaire. Les pistes sur les bd Montesquieu et Jean Jaurès à Boulogne et jonction avec les aménagements existants sur la rue Huguet au Portel sont achevées. Nouvelle présentation du projet de traversée de la commune de Wimereux. Point d'étape sur les aménagements du bd de la Liberté à Outreau et sur Lyautey au Portel. Wimille / Boulogne : piste achevée rue du Bon Secours. L'aménagement se poursuivra sur la route de Calais avec un projet de piste cyclable... MA, FLe.

30 novembre. Participation au premier Comité des partenaires de la CAB. MA.

Boulogne-sur-Mer

2 octobre. Présence lors de l'événement Tous à vélo organisé par la CAB. Marquage des vélos contre le vol et organisation d'une balade. LV, FLe, MV.

11 octobre. Réunion avec M. le Maire et son adjoint en charge de la mobilité. Souhait commun de renforcer nos liens pour accompagner la politique de la CAB sur la ville. Engagement également du Maire d'appuyer le renouvellement du partenariat ADAV/CAB. FLe.

Outreau

28 octobre. Réunion avec les élus d'Outreau pour présenter les actions de l'ADAV et son partenariat avec la CAB. La Ville sollicitera au besoin l'avis de l'ADAV sur ses projets. FLe.

ANTENNE DUNKERQUOISE

CCHF - Communauté de communes des Hauts de Flandre

14 décembre. Visio. COPIL SDC. JV.

CUD – CU de Dunkerque

9 décembre. GTV. Point sur l'expérimentation en cours pour supprimer des répéteurs bas au feu sur 3 secteurs de Dunkerque : le respect des SASvélo est en moyenne de 75 % avant suppression. 108 demandes d'intervention ont été enregistrées sur 2021 avec un traitement réalisé ou en en cours de réalisation par la CUD. Changement du régime de priorité en faveur du vélo dans les intersections validé sur Gravelines. Présentation des projets de création d'une VV en stabilisé sur le rue de la Digue Level, demande de la réaliser avec un stabilisé renforcé, ainsi que le projet de création d'un cheminement vélo entre la rue du jeu de Mail et la VV le long de la RD 601. Point sur le stationnement vélo, notamment sur les futures implantations de 9 vélobox à Dunkerque et de 6 abris vélos à Gravelines. Point sur les actions à mettre en place en 2022, notamment les Opérations éclairage, la Fête du vélo et notre participation aux festivités dans le cadre du Tour de France. OC, JV.

9 décembre. Dunkerque - quai des hollandais. Opération éclairage en partenariat avec la CUD. El, DDK, JV.

10 décembre. Collège Gaspard Malo. Réunion avec le directeur, en présence des services de la CUD et de la police municipale afin d'évoquer les actions possibles auprès des collégiens en 2022. Proposition de mettre à disposition nos ressources pédagogiques et de le faire en lien avec le PDES qui est en cours sur le secteur. JV.

Grande-Synthe

1 octobre. Ville. Réunion avec les services en charge de la mobilité et de l'élu délégué à la transition écologique et sociale afin de présenter nos actions, échanger sur l'accompagnement que nous pouvons apporter à la Ville en termes de sensibilisation à la pratique du vélo et à l'écomobilité scolaire. OC, JV.

Gravelines

16 octobre. Ville. Tenue d'un stand d'information lors d'un Village mobilité dans le cadre du Plan vélo de la Ville. JV.

ANTENNE DE HAZEBROUCK-BAILLEUL

CCFI – CC Flandre Intérieure

29 octobre. Point avec les services du CD du Nord et de la CCFI sur les projets cyclables du territoire. Rappel des priorités du SDC de la CCFI et de celui du CD. Rappel des règles de cofinancement possibles. L'ADAV sera régulièrement associée aux revues de projets pour apporter son expertise sur les études. MA.

Bailleul

7 octobre. Visio. Échanges avec le référent PDES du collège Maxime Deyts de Bailleul sur son projet vélo. AG, RH.

24 novembre. Ville. Réunion pour partager les priorités du SDC de la Ville. Les priorités définies

seront présentées à la CCFI et au CD du Nord afin d'étudier les possibilités de mise en œuvre et de financement. Échanges sur l'intégration des cyclistes dans la rue de la Gare. MA, JV.

Hazebrouck

10 octobre. Journée des mobilités douces. Stand d'information de l'ADAV avec marquage Bicycode et encadrement de balades à la découverte du RPN du CD du Nord. Belle participation ! MA, SS, RF.

25 novembre. Réunion avec le BE missionné par la Ville pour étudier un plan de mobilité municipal. L'ADAV fait part de sa vision des mobilités sur la ville et des priorités à mettre en œuvre pour y faciliter les mobilités actives. MA, JV, RF.

ANTENNE LENSOISE

CALL

8 octobre. Sallaumines. Site Colas. Événement mobilité entreprises. Tenue d'un stand d'information et de marquage des vélos. AG.

15 octobre. MRES. Réunion avec le nouveau chef de projet mobilité afin de présenter nos actions et échanger sur la poursuite du partenariat. JV.

Lens

4 octobre. Ville. Échange avec les services techniques de la Ville afin de procéder à quelques ajustements de marquage sur les aménagements cyclables en cours de travaux sur la route d'Arras et la rue du Moulin. JV.

12 novembre. Ville. Réunion sur le déploiement des itinéraires cyclables. Suite aux propositions complémentaires de l'ADAV par rapport au plan des itinéraires cyclables de la ville, échanges avec les services et les élus sur la feuille de route et la méthodologie à mettre en place pour élaborer et valider ce plan. CB, JV.

6 décembre. Ville. GTV. Échanges avec les services et les élus sur les secteurs à aménager dans les prochaines années en lien avec des projets communaux ou intercommunaux type ANRU et ERBM, proposition d'une hiérarchisation des priorités, dans le cadre du plan des itinéraires cyclables élaboré par la Ville de Lens évoqué lors de la précédente réunion de novembre. CB, JV.

ANTENNE LILLOISE

MEL – Métropole Européenne de Lille

4 octobre. MEL. Réunion de lancement et de présentation du PCAET de la MEL. YL, JV.

5 octobre. MEL. Présentation du projet de requalification de la rue Driessens à Loos. Au regard des emprises disponibles, la solution de pistes unidirectionnelles sera privilégiée. MA.

6 octobre. Lesquin. Présentation du projet de RPN sur les communes Gardiennes de l'eau et des Weppes. MV.

13 octobre. Marcq-en-Barœul. Finalisation du travail de révision du SDC avec les communes du territoire de la couronne Nord de la MEL. Définition des priorités pour le mandat. MA, JV.

13 octobre. Sainghin-en-Mélantois. Finalisation du travail de révision du SDC avec les communes du territoire Est de la MEL. Définition des priorités pour le mandat. MA.

18 octobre. Lys lez Lannoy / Toufflers. Visite sur site avec les services de la MEL des nouveaux aménagements réalisés sur le parc d'activités de Roubaix - Est. Demande du gestionnaire du site de sécuriser l'aménagement de la rue du Trieu du Quesnoy : les bandes réalisées pourraient être transformées en pistes si suppression du stationnement longitudinal. MA.

19 octobre. MEL. Poursuite du travail de révision du SDC. Travail sur l'identification et la conception d'un futur réseau "Vélo +" qui sera sur la MEL l'appellation du REV. MA, JV.

21 octobre. CIA - Commission Intercommunale pour l'Accessibilité. Participation au débat sur la conception et le repérage des pistes cyclables « au niveau du trottoir ». MA.

22 octobre. Évaluation du Proof of Concept (POC) du Grand Boulevard au niveau de Mouvaux. L'ADAV défend la réduction de deux voies au profit des modes actifs en préconisant une pérennisation et l'utilisation des voies centrales pour les cyclistes, avec la transformation de la piste actuelle en espace dédié à la déambulation des piétons. MA.

25 octobre. MEL. Finalisation des validations des profils Vélo+. Les pistes cyclables seront privilégiées. L'ADAV préconise dans de nombreux cas la solution « piste bidirectionnelle », à l'exemple des REV de Grenoble, Paris, Strasbourg ou Rennes, plus facile à insérer et nécessitant moins de reprises de voirie. Si les pistes unidirectionnelles sont dans l'absolu à privilégier, il apparaît difficile de les insérer au regard des emprises disponibles. MA, JV.

25 octobre. UTML. Présentation du projet de réaménagement de la rue du Collège à Marcq-en-Barœul. Le scénario actuel d'une piste bidirectionnelle à conforter semble le plus pertinent, à condition de poursuivre l'aménagement jusqu'à la rue Albert Bailly. La solution de pistes unidirectionnelles amènerait une réduction des espaces dédiés aux piétons. MA, JV.

25 octobre. ADAV. Projet de RPN de la MEL : réunion des correspondants locaux des territoires concernés pour faire des propositions. MV, MA, PL, JT, JPV.

15 novembre. MEL. Réunion avec M. Legrand, Vice-Président en charge de l'ENLM, pour partager nos priorités. L'ADAV transmettra une cartographie des VV où il semble nécessaire de privilégier la fonction de mobilité en vue d'y étudier la possibilité d'aménagements plus adaptés aux déplacements quotidiens, à pied et à vélo, de la population. MA.

16 novembre. MEL. Participation à l'inauguration des aménagements cyclable du parc d'activités de Roubaix Est sur les communes de Toufflers, Lys-lez-Lannoy et Leers. MA.

22 novembre. MEL. Réunion aménagement Cœur de Bourg à Wavrin. Échange avec les services sur les cheminements piétons/vélos qui seront créés dans le cadre de ce projet. Réflexion sur le type de requalification à entreprendre rue Roger Salengro, ainsi que la potentielle mise en DSC de la rue Voltaire. JV.

23 novembre. CCI Grand Lille. Déjeuner Networking. Présentation du label OEPV et de nos actions auprès des entreprises, dans le cadre du World Forum Lille. JV.

1 décembre. MEL - CCSPL. Visio. Réunion portant sur le Règlement intérieur, choix du mode de gestion du service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Nouveau Siècle, Opéra, République et Champ de Mars. Concession de service public pour l'exploitation du service public de transports urbains de personnes. Examen du rapport annuel du concessionnaire relatif. JV.

9 décembre. MEL. Présentation du diagnostic pour la réalisation d'un itinéraire cyclable le long de la RM 700 (Antenne Sud) afin d'assurer une continuité cyclable entre Villeneuve d'Ascq et Wattrelos. MA.

10 décembre. MEL. Présentation du projet d'aménagement cyclable sur la rue Delerue à Wasquehal. MA.

13 décembre. MEL. Réunion sur le projet de RPN de la MEL. Partage sur le choix des itinéraires à jalonner en fonction de leur cyclabilité. MA, MV.

21 décembre. Eurométropole Groupe Actions Mobilité. Présentation en visio des plans et schémas vélo en application, en cours et à venir dans les trois versants de l’Eurométropole (Flandre, France, Wallonie). Présentation des financements et co-financements potentiels pour des projets vélo à finalité transfrontalière, les financements Interreg VI arriveront courant 2022. JV.

Armentières

1 octobre. Ville. Dépouillement du questionnaire sur les mobilités proposé aux habitants, coordonné par la chargée de mission développement mobilité. PM, PTo.

10 novembre. Ville. Réunion avec les services développement durable et mobilité pour échanger sur différentes actions en faveur de l'écomobilité scolaire : Challenge de l'écomobilité scolaire, rues scolaires, PDES. CBo, JP, PM.

19 novembre. Gare SNCF. Opération éclairage. CB, PM, JV.

Faches-Thumesnil

20 octobre. Ville. Échange avec l'élu délégué à l'aménagement du territoire afin d'aborder les points inscrits au PPI vélo et au SDC de la MEL. L'ADAV fait remarquer le besoin d'aménager à terme le secteur de la RM 655 pour créer un cheminement sécurisé entre Faches-Thumesnil et Lesquin. JT, MA, JV.

Ennetières-en-Weppes

1 décembre. Ville. Réunion avec le Maire et son adjoint en charge de la mobilité pour partager les priorités sur la commune. Il est demandé à l'ADAV d'apporter son expertise et ses préconisations sur les axes définis par la municipalité. Un travail de terrain se révèle nécessaire et après celui-ci, il est convenu de se revoir en janvier pour partager notre analyse. Les services de la MEL seront ensuite associés pour étudier nos préconisations. MA, JPV.

Houplines

11 octobre. Ville. Atelier Rev3/Développement durable. Participation à la thématique sur les mobilités : conforter la VV de la Lys pour les déplacements à vélo, soutenir le projet de la Ville sur une liaison douce inter-quartiers. CBo, PM.

Hellemmes

25 novembre. Opération éclairage et marquage contre le vol. MV, LR.

Lambersart

1 décembre. Ville. Rencontre avec la chargée de projet développement durable à propos du Plan de Déplacements Administration, échange autour des ressources et actions possibles pour promouvoir le vélo. MV, PMP.

Lezennes

22 novembre. Opération éclairage et marquage des vélos. AG, CV, FD, FL, PB, RMD.

Lille

5 octobre. Mini-formation de 2 futurs bénévoles pour aider à encadrer les cours de vélo-école adultes. AG.

12 octobre. Partenord Habitat. Stand d'information à destination des salariés du siège. JP.

18 octobre. Ville. Point sur notre convention de partenariat et projet d'étendre son champ d'application à l'accompagnement d'une aide de la Ville pour la mise en place de stationnements pour les vélos dans l'habitat collectif et auprès de groupements d'habitants à l'image de ce que promeut l'association *« La Petite Reine du Faubourg »*. MA, YP.

21 octobre. Ville. Réunion sur le projet de charte et campagne de communication sur le *« code de la rue »*. AG, MA.

22 octobre. Sciences Po Lille. Présentation de l'ADAV aux étudiants. MV, RH.

28 octobre. Université catholique. Présentation de l'ADAV aux étudiants de l'école d'ingénieur. MV.

2 novembre. Gare Lille Flandres. Opération éclairage pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être bien éclairés. AG, GV, MLL, SS.

4 novembre. Opération éclairage sur la piste du bd des Cités Unies. AG, MLL.

4 novembre. Citadelle. Opération éclairage et marquage des vélos contre le vol. HDC, YL, JV.

4 novembre. Rencontre au Centre Social & Culturel Lazare Garreau de Lille Sud afin d'échanger sur leur projet vélo auprès des habitants du quartier. AG.

9 novembre. Réunion avec la coordinatrice du Centre d'insertion des Bois Blancs. Échanges sur un projet de vélo-école pour un groupe de femmes du centre. AG.

12 novembre. Point d'étape avec le Service Plan Educatif Global pour valider le calendrier et le protocole de lancement des prochaines rues scolaires et accompagnement des parents volontaires pour organiser des pédibus ou vélobus. JP.

15 novembre. Opération éclairage à l'Université Catholique de Lille. IB, JP.

16 novembre. Mairie de quartier St Maurice Pellevoisin. Échange avec les membres du conseil de quartier sur la place des mobilités actives à St Maurice. Présentation de nos recommandations en termes d'aménagements cyclables et de la politique cyclable actuelle de la MEL et échange sur les futurs projets cyclables dans le quartier. JV.

19 novembre. Ville. Réunion de bilan et prospectives sur la "Ville amie des aînées". Présentation des remises en selle mises en place à destination des seniors. AG.

23 novembre. Participation au Conseil Municipal d'Enfants du Vieux-Lille dans le cadre de leur projet d'action sur la sensibilisation à la pratique du vélo

dans le quartier. Rappel des conseils pour rouler à vélo en sécurité. JP.

26 novembre. Remise en selle organisée auprès des agents du service de Protection des populations. AG, JP.

29 novembre. Inauguration de la rue scolaire de l'école Diderot, rue du Béguinage. JP.

29 novembre. Participation au lancement du Comité de la vie nocturne. MA.

14 décembre. Ville. Point sur le renouvellement de la convention entre la Ville et l'ADAV. MA.

15 décembre. Ville. Revue de projets avec la MEL. Rue des Bateliers, projet de piste cyclable ; rue Pierre Mauroy, projet d'une piste cyclable bidirectionnelle ; rue du Molinel, projet d'une piste bidirectionnelle ; bd Carnot, projet d'une piste bidirectionnelle ; rue de Cambrai, projet d'une bande cyclable en sortie de Lille et d'une piste unidirectionnelle le long de St Sauveur en supprimant la file de stationnement ; réflexion sur le traitement du Pont de Tournai et demande de traitement du carrefour de la Porte de Valenciennes ; bd Coubertin, projet de requalification de la piste cyclable pour en faire une bidirectionnelle entre Bateliers et Urbanistes ; av Gustave Delory, projet d'une piste bidirectionnelle. MA, JV.

15 décembre. Ville. Commission attractivité conseil de la nuit. Visio. Présentation des parties prenantes et information de la mise en place d'une commission mobilité début 2022. JV.

16 décembre. Rendez-vous téléphonique avec le responsable de la concertation sur le projet de tram sur la MEL pour connaitre les attentes de l'ADAV. MA.

Lomme

10 novembre. Ville. GTV. Présentation par la Ville des réflexions en cours sur a généralisation du 30 km/h, sur la pose d'arceaux sur l'av de la République. Étude av de la République sur les 2 derniers tronçons, REV et hiérarchisation des voies cyclables Lommoises. Présentation par la MEL du projet de plateforme de stationnement vélo mutualisé et présentation des études de DSC rues du Maire Becquart, Guillaume Tell, Église, Collège et Jouhaux. Point Box à vélos. Proposition de relancer la réflexion sur l'acquisition de la parcelle SNCF le long de la rue Albert Thomas afin de créer un cheminement vélo, de marquer des bandes suggérées colorées rouge sur la rue Jules Guesde, de réaliser un abaissé de trottoir sur le côté de la mairie. Point sur l'état de la chaussée de la rue Winkelmans. CH, JV.

13 décembre. Ville. Réunion de bilan de la rue aux écoliers de l'avenue de la Délivrance (écoles Pasteur-Curie) avec les parents d'élèves et les équipes éducatives. JP.

18 novembre. Opération éclairage sur l'av de Dunkerque. Sensibilisation des cyclistes à l'importance d'être bien éclairé. CH, RHe.

Loos

17 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage des vélos. AG, PC, PL, SP.

Marcq-en-Barœul

7 décembre. Point sur notre convention de partenariat. Présentation des actions de l'ADAV en faveur de l'écomobilité. Une rencontre spécifique sera organisée pour travailler sur l'écomobilité scolaire. Proposition de travailler sur les besoins en signalétique directionnelle. MA.

Ronchin

2 octobre. Ville. Encadrement d'une balade à vélo à la découverte des jardins ouvriers de la commune. AG, AS, PM.

6 octobre. Ville. Tenue d'un stand d'information de l'ADAV en amont d'une conférence sur la qualité de l'air. AG.

3 décembre. Ville. GTV. Visio. La ville évoque la réflexion en cours de généraliser la zone 30 à l'échelle communale, l'inscription au PPI vélo de transformer les bandes cyclables du bd de l'Europe en piste en 2024, ainsi que la requalification l'av de Tassigny dans le cadre du PPI voirie en 2024 avec intégration d'un aménagement cyclable sécurisé. Proposition est faite de renforcer le marquage directionnel vélo aux abords du giratoire au débouché de la rue Sadi Carnot. Présentation par la MEL du projet d'arceaux amovibles et de la future mise au norme de neutralisation des places de stationnement voiture aux abords des passages piétons. Échange sur le problème d'entretien et de sécurisation du cheminement vélo à travers le parking de la rue de l'Université qui est de la compétence de l'Université de Lille. CV, JV.

23 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage contre le vol. MV, CV.

Villeneuve d’Ascq

Du 11 au 22 octobre. École La Fontaine. Cycle d'apprentissage vélo et sortie avec deux classes de CM1/CM2. AG, CM, CV, FL, JFC, JML, JP, JC.

26 octobre. Ferme du Héron. Point d'étape sur les cycles vélo-école scolaires et animations diverses. AG, MA.

19 novembre. Université de Lille. Groupe vélo. Retour sur la journée JIVE, point d'étape sur le comptage des flux vélo, échange sur le stationnement des vélos dans les résidences universitaires et sur le campus, échange sur la mise à disposition de vélos, sur l'organisation d'une Broc à vélo sur le campus de la Cité scientifique, point sur l'action Campus market portée par l'Université. Point d'étape sur l'encadrement d'étudiants bénévoles dans le cadre de l'UE PE. Echange sur les aménagements de voirie à réaliser sur le campus de VAscq et la concertation à mettre en place avec la Ville. FL, FD, JV.

23 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage de vélos (système étiquettes). AG, DR, FD, FH, FL.

25 novembre. GTV. Point sur les priorités du SDC. Présentation du travail engagé par l'ADAV pour développer la pratique cyclable sur le campus universitaire. Point sur l'opération *« Mes courses à vélo »*. MA, FL, FD.

30 novembre. Université de Lille. Réunion avec les services en présence de la Ville de pour étudier les possibilités d'aménagements sur le campus de Lille 1 afin d'y faciliter les déplacements à vélo. Échange sur les possibilités d'un service de location pour les étudiants. Une réunion sur site sera organisée pour étudier les possibilités aménagements à court terme sachant qu'un Master Plan prévoir une rénovation complète du campus et que celui-ci devra intégrer la problématique des mobilités actives. MA, FD.

7 décembre. Participation à la remise des prix de l'opération *« Mes courses à vélo »*. FL, FD.

15 décembre. Réunion avec le gestionnaire de la zone d'activités du Polygone le long du bd de l'Ouest entre la rue Jules Guesde et l'enseigne *« Centrakor »* pour y étudier les possibilités d'implantation de stationnements vélo. FD, FL, MA.

Wattrelos

13 octobre. Ville. Avec la police municipale, co-animation d'un stand de sensibilisation aux équipements à avoir sur son vélo. Diagnostic des vélos et jeux tout public. AG.

ANTENNE MAUBEUGEOISE

Maubeuge

22 octobre. École Debussy. Journée d'ateliers de sensibilisation et maniabilité vélo auprès de la classe de CM2, dans le cadre de l'expérimentation d'un cycle d'apprentissage SRAV. AG.

4 novembre. Ville. Copil Plan vélo. Point d'étape réalisé par la Ville avec notamment la question d'une mise en place d'une aide à l'achat de vélo et échange autour du SDC adopté par le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS). JV.

8 novembre. École Debussy. Suite des ateliers de maniabilité vélo auprès des CM2. Le projet va se poursuivre pour aboutir à une sortie et sera mené par le professeur de la classe. AG.

13 décembre. Gare. Opération éclairage et marquage de vélos pour sensibiliser les cyclistes. AG, DM.

ANTENNE PÉVÈLE-CAREMBAULT

CCPC

7 novembre. Réunion avec les services de la CCPC et du CD du Nord pour partager les priorités du SDC de la CCPC et les cofinancements possibles du CD : seuls les itinéraires jugés d'intérêt départemental pourront bénéficier d'un appui financier. Les projets de la CCPC sont aujourd'hui présentés pour avis à l'ADAV. Point sur le fonctionnement du partenariat ADAV / CCPC. MA.

Cysoing

24 novembre. Ville. Opération éclairage devant le parvis de la gare. CAL, CL, CLU, SR, RTy, ZA.

Orchies

15 novembre. Ville. Réunion pour étudier la possibilité d'une convention de partenariat avec l'ADAV. Point sur les projets cyclables de liaison avec Landas et avec Coutiches. MA, JV.

ANTENNE DE SAINT-AMAND

10 novembre. Ville de Saint-Amand. Signature publique de la convention de partenariat avec l'ADAV. MA, YP, CDe.

ANTENNE DE SAINT-OMER

CAPSO

5 octobre. CAPSO. Échanges avec les services autour d'un projet de sensibilisation des élèves d'écoles primaires au vélo et à la sécurité routière. AG, JP.

13 octobre.CAPSO. Groupe vélo. Point sur la

thématique de la promotion du vélo en milieu scolaire, avec une présentation des différents appels à projet existants pour financer du stationnement vélo ou des actions locales, ainsi qu'un retour d'expérience des actions régionales (rues scolaires, PDES, challenge de l'écomobilité scolaire). RM, JV.

Saint-Omer

10 novembre. Ville. Opération éclairage et marquage contre le vol. 20 vélos marqués. RM, FMU, CE, YF.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Valenciennes Métropole Université de Valenciennes

12 octobre. Université. Rencontre du chargé de mission Développement durable afin d'évoquer la question de la circulation des vélos dans l'enceinte de l'Université au Mont Houy. Proposition est faite de renforcer le marquage dans les traversées et en entrées de cheminement pour montrer la mixité d'usages sur l'allée centrale du campus. AL, JV.

9 novembre. Présentation du projet de requalification de l'av de Verdun à Valenciennes et la rue Barbusse à Marly. Le choix d'une piste cyclable bidirectionnelle sera privilégié. Échange sur la mise en place du copil du SDC de Valenciennes Métropole et sur la présentation à réaliser. Bilan de la convention de partenariat 2021 ADAV/CAVM. MA, RH, AL.

10 décembre. Réunion de travail pour préparer le Copil sur le schéma directeur de Valenciennes Métropole. L'ADAV fera une rapide présentation sur les évolutions récentes de la législation et sur les dispositifs d'accompagnements en vigueur. MA, RH.

17 décembre. Valenciennes Métropole. Copil SDC. Présentation et lancement de la démarche au Smouv. RH, MA, AL.

Valenciennes

25 novembre. Opération éclairage et marquage bicycode en gare de Valenciennes. AL, JP.

Anzin

23 mars. Ville. Réunion avec des représentants de la municipalité pour définir les modalités d'un possible partenariat avec l'ADAV. MA, RH.

DÉPARTEMENT DU NORD

4 octobre. Cambrai. Réunion avec des représentants de la municipalité. L'ADAV présente son action régionale et propose des relations suivies avec la commune. La Ville expose son SDC. L'ADAV rappelle les normes minimales à respecter pour concevoir des aménagements cyclables. Présentation des arceaux qui doivent être retenus par la Ville. Une nouvelle réunion devrait être proposée par la Ville courant novembre pour étudier plus finement le SDC. MA.

11 octobre. Réunion avec la direction de la voirie du CD pour débattre de la mise en œuvre de la CVCB. L'ADAV présente les expériences qu'elle a déjà pu suivre avec d'autres collectivités. MA.

22 octobre. Réunion avec les services du CD sur les projets cyclables de la CCPC qui pourraient

bénéficier d'un cofinancement départemental car répondant à la définition des réseaux structurants et irrigants du CD. MA.

26 octobre. Nouvelle analyse du projet cyclable entre Esquelbecq et Worthmout sur la RD 17. Débat sur le traitement de la partie urbaine d'Esquelbecq. Consensus pour limiter au maximum les variations d'aménagement. Hors agglomération piste cyclable puis CVCB ou zone 30 pour les parties contraintes en traversée de localité. MA.

28 octobre. CD. Présentation du projet de valorisation de la VV de l'Avesnois, porté par l'ADAV, l'AF3V et CyloTransEurope aux services. Le CD manifeste son intérêt pour soutenir cette initiative et s'y associer pleinement. MA, YP.

29 octobre. Point avec les services du CD et de la CCFI sur les projets cyclables du territoire. Rappel des priorités du SDC de la CCFI et de celui du CD. Rappel des règles de cofinancement possibles. L'ADAV sera régulièrement associée aux revues de projets pour apporter son expertise sur les études. MA.

17 novembre. Réunion avec les services de la CCPC et du CD pour partager les priorités du SDC de la CCPC et les cofinancements possibles du CD. Seuls les itinéraires jugés d'intérêt départemental pourront bénéficier d'un appui financier du CD. MA.

24 novembre. Réunion avec M. Seguin, conseiller départemental délégué à la mobilité, les services du CD et les assistants des VP à la voirie et à la ruralité. Présentation de notre partenariat et des actions de l'ADAV. Échange sur les priorités du SDC et sur la matérialisation des aménagements cyclables. Le CD précise son engagement d'augmenter les investissements en faveur du vélo et de son souhait de pouvoir s'appuyer sur l'ADAV. MA, YP.

8 décembre. Raismes. Réunion organisée par le CD avec la CA Porte du Hainaut, la CCPC, Val Métropole et la MEL pour finaliser le tracé de la véloroute du Paris-Roubaix entre Valenciennes et Roubaix. L'ADAV alerte une nouvelle fois sur la nécessité d'aménager le Marais de Péronne-Fretin. En l'état, sa traversée n'est pas du tout cyclable. Le même problème est soulevé pour le passage le long de la Mare à Goriaux. MA.

Le département du Pas-de-Calais, en France.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

1 octobre. CD. À la demande de la MDADT Arrageois-Ternois, participation au Cotech animé par le CAUE sur le projet de la VV le long de l'ancienne voie ferrée Bapaume-Achiet-le-Grandavec la présence de la CC Sud Artois (CCSA), techniciens et élus (Président de la CCSA et maire de Bapaume, VP Transition écologique du territoire et maire de Biefvillers, adjoint au maire d'Achiet-le-Grand et maire de Bihucourt), technicien mobilités CC Sud Artois. Travail sur les intersections de la VV avec les RD et rabattement, connexions avec les villages à proximité, RD de 3e catégorie. Expertise et préconisations. SS.

4 octobre. CD. Cotech de l'étude des dessertes cyclables du collège de l'Esplanade de Saint-Omer. Présentation par le BE de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

12 octobre. CD-CUA. Voir détail de la réunion dans la rubrique CUA.

12 octobre. CD. Point sur l'EV5 entre Olhain et St-Venant. Le tracé prédéfini nécessite encore des négociations foncières. Le passage par le centre de

Béthune et la desserte de la gare reste en discussion avec la Ville et la CABBALR. MA.

20 octobre. CD. Intervention vélo auprès des collégiens de Harnes, sensibilisation en complément d'un atelier cartographie mené par le BE Ingerop. AG.

20 octobre. CD. Copil Étude collège Jolliot Curie à Calonne-Ricouart - Présentation par le BE de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. SS.

22 octobre. CD. Repérage de la Vélomaritime à Etaples pour connexion avec la gare et les possibilités de rabattement. Connexion avec la V362 « Au fil de l'eau » également au niveau du giratoire à l'entrée du Touquet. SS.

8 novembre. CD, Oye-Plage. Réunion sur site. Préconisation pour aménagements sur la Vélomaritime entre le débouché du site propre et le Tape-Cul le long de la RD 119. L'ADAV préconise la réalisation de pistes unidirectionnelles en surélévation et séparées du trafic par une bordure A2. Discussions sur l'aménagement de la continuité de la Vélomaritime entre Ecault et Equihen-Plage. L'ADAV préconise des aménagements unidirectionnels de 2m de large minimum. MA.

9 novembre. CD, Pas de Calais tourisme et BE Traces TPI. Réunion au sujet du RPN et des boucles cyclables connectées à la V362. SS.

15 novembre. Reconnaissance de la VV de Lumbres. MV, SS.

16 novembre. CD. Cotech de l'étude des dessertes cyclables du collège République de Calais. Présentation par le BE de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

18 novembre. CD. Réunion pour faire le point sur le partenariat ADAV-CD et sa reconduction. L'ADAV sollicite toujours une subvention de fonctionnement. Il est convenu que des revues de projet plus régulières soient instaurées et qu'un travail de mise à jour du guide technique sur les aménagements cyclables soit entrepris. MA.

19 novembre. CD. Encadrement de trois sorties de classes de 6e du collège de Lumbres sur la VV, conseils de sécurité. MV, SS.

22 novembre. CD. Revue de projets cyclables de la zone littorale. Point sur l'EV4, EV5. Souhait de l'ADAV d'une revue de projets régulière, de la transmission de la carte départementale lors de chaque actualisation et de son intégration au moment des réunions avec les communes, en même temps que la Fédération Française de Cyclotourisme. MA.

24 novembre. CD, Bapaume. Cotech de l'étude des dessertes cyclables du collège Carlin Legrand, en présence du Maire de Bapaume et de la VP Mobilités CCSA. Présentation par le BE de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. SS.

25 novembre. CD. Copil de l'étude des dessertes cyclables du collège Paul Verlaine de Saint-Nicolas-les-Arras / Saint-Laurent-Blangy en présence de l'adjoint au maire de SLB et de St Nicolas. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. SS.

25 novembre. CD. Point sur l'EV4-V362 et préconisations pour les aménagements de traversées mixtes des giratoires à l'entrée du Touquet et d'Étaples, de part et d'autre du Pont rose. Point sur l'EV4-EV5-EV12 à Calais. Projet RD 945-RD 947 et réflexions sur la possibilité d'aménagements cyclables. SS.

2 décembre. CD. Animation d'un atelier de sensibilisation vélo auprès des collégiens à Bully-

les-Mines, en complément de l'atelier cartographie du BE Ingerop. AG.

3 décembre. CD. Collège Léonard de Vinci à Carvin: animation d'un atelier de sensibilisation vélo auprès des collégiens, en complément de l'atelier cartographie du BE Ingerop. AG.

3 décembre. CD, Calais. Réunion avec la Ville, le CD, Grand Calais et Opale Vélo Service pour identifier sur le Calaisis la connexion et les tracés à privilégier pour les EV4, EV5 et EV12. L'accès au port et au ferry pose toujours question et la Ville prendra attache auprès de la Région. JV, MA.

6 décembre. CD. Revue de projets cyclables sur la zone centre (zone du CD hors littoral). Souhait de l'ADAV d'une revue de projets régulière, de la transmission de la carte départementale lors de chaque actualisation et de son intégration au moment des réunions avec les communes. MA.

7 décembre. CD, Calais. Copil de l'étude des dessertes cyclables du collège République. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. SS.

13 décembre. CD. Réunion avec les techniciens et le BE Trace TPI sur le projet Expérience, RPN et boucles cyclables connectées à la V362. Résultats des analyses terrain et benchmarks. SS.

13 décembre. CD. Réunion sur le projet RD 945-RD 947. Importance d'assurer la desserte cyclable des communes sur l'axe Nord-Sud Merville-La Bassée. SS.

13 décembre. CD, Marles-les-Mines. Étude des dessertes cyclables du collège E. Zola. Présentation par le BE Ingerop de l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables. JV.

16 décembre. CD. Collège Rousseau à Carvin. Animation d'un atelier de sensibilisation vélo auprès des collégiens, en complément de l'atelier cartographie du BE Ingerop. AG.

CREM

7 octobre. Gommegnies. Comité de pilotage PDES avec la commune pour l'école. RH.

12 octobre. Lille, école Wagner. Participation au conseil d'école pour présenter les possibilités d'accompagnement de mise en place d'un pédibus suite à l'instauration d'une rue scolaire. JP.

14 et 15 octobre. Participation au Congrès Mobiscol (écomobilité scolaire) à Nantes. RH, JP.

18 octobre. Arras, Lille. Rencontre entre des représentants des deux communes pour un échange d'expériences en vue de mettre en place des rues scolaires à Arras. JP, SS.

19 octobre. Bailleul. Copil PDES collège Maxime Deyts. RH, MA, AG.

20 octobre. Halluin. Réunion avec des représentants de la Ville pour évoquer les partenariats possibles afin de développer des actions en faveur de l'écomobilité scolaire : rues scolaires, challenge, etc. JP.

20 octobre. Point d'actualité avec le référent régional du programme Moby qui vise à déployer des PDES dans les écoles (projets en cours dans le Cambrésis, à Loos-en-Gohelle, etc.). JP.

22 octobre. Lille, école Les Moulins. Participation au conseil d'école pour présenter les possibilités d'accompagnement de mise en place d'un pédibus suite à l'instauration d'une rue scolaire. JP.

26 octobre. Rencontre régionale « *Rue aux enfants, rue pour tous* » à Arras. Présentation de l'évolution de la dynamique régionale et du 1^{er} appel à initiatives à l'échelle des Hauts-de-France. 25 participants présents. AG, JP.

5 novembre. Dunkerque. Intervention lors de la rencontre sur les « *mobilités inclusives pour les déplacements du quotidien* » organisé par l'Institut Régional de la Ville. Présentation des enjeux généraux liés à la mobilité et présentation d'expériences mises en places dans des collectivités. JP.

8 novembre. Lillers, collège René Cassin. Copil PDES. RH.

9 novembre. Lille, école Littré. Participation au conseil d'école pour présenter les possibilités d'accompagnement de mise en place d'un pédibus suite à l'instauration d'une rue scolaire. JP.

9 novembre. Réunion d'information PDES pour les territoires (invités : communes, intercommunalités, Dreal, département et rectorat) de la phase 2. RH, JP, AG.

17 novembre. MRES. Forum des outils pour la transition. Animation d'un atelier de présentation des jeux de plateaux coopératifs Optimove et Optimove Junior. JP.

17 novembre. Groupe de travail avec I-Viatic sur un projet de format commun de « *Fiches Bonnes Pratiques* ». JP.

17 novembre. Séminaire Transmobil à Ypres. « *Les plateformes de mobilités, qu'y a-t-il sur le marché* ». MV

18 novembre. Nœux-les-Mines. Animation d'une formation sur le « *savoir rouler à vélo* » accueillie par l'association Nœux Environnement. AG, JP.

19 novembre. Bruay-sur-Escaut. Participation au Copil PDES du collège. AG, SD.

19 novembre. Séminaire PDES de l'académie de Lille phase 2. RH, JP.

24 novembre. Échanges avec le Conseil Régional sur la volonté de développer l'accompagnement de projets sur l'écomobilité porté par des lycéens. JP.

25 novembre. Réunion avec un représentant de l'Université Populaire Citoyenne en vue de l'organisation d'une rue aux enfants à Roubaix. JP.

25 novembre. Collège Bayard de Denain. Copil PDES. RH.

26 novembre. Lille, école Broca. Participation au conseil d'école pour présenter les possibilités d'accompagnement de mise en place d'un pédibus suite à l'instauration d'une rue scolaire. JP.

1 décembre. Réunion avec des représentants de l'Agence de mobilité Mobilesem basée à Philippeville (Charleroi Métropole, Belgique). Présentation croisée des actions, partenaires et projets, discussion sur les partenariats transfrontaliers possibles. AG, JP, RH.

3 décembre. Comité de pilotage du Crem. Validation du programme d'activité 2022 avec les partenaires. JP, MA, RH.

6 décembre. Hornaing, école Sainte-Anne. Remise de prix du Challenge de l'écomobilité scolaire auprès des petites et moyennes sections. Il s'agit de la classe de maternelle ayant réussi la plus belle progression. JP.

8 et 16 décembre. Dreal. Atelier de concertation Plan de protection de l'atmosphère (PPA). RH, JP.

9 décembre. GT organisé par Rue de l'Avenir en vue de l'organisation à Lille d'une journée d'étude sur les pratiques en faveur de l'écomobilité des enfants dans le quartier Lille-Fives. JP.

10 décembre. Participation à une rencontre (en visio) sur les rues aux enfants organisée par Vivacités dans le cadre de son programme de « *casse-croûte* ». Présentation de la dynamique régionale en binôme avec une représentante du café des enfants, Les Potes en Ciel. JP.

14 décembre. Marcq-en-Barœul, Ecole Européenne de Lille. Remise de prix du Challenge de l'écomobilité scolaire auprès d'une classe, catégorie de la plus belle progression en primaire sur le territoire de la MEL. JP.

14 décembre. Santes, école Matisse. Remise de prix du Challenge de l'écomobilité scolaire auprès des Grandes sections, catégorie de la plus belle progression en maternelle sur le territoire de la MEL. JP, PL.

DIVERS

Régional

18 octobre. MRES. Atelier n°3 projet Apoline. Point d'étape avec les bénévoles et l'équipe de chercheurs afin de connaitre les attentes de chacun et construire une méthodologie de projet. JV.

8, 9 et 10 novembre. Formation Dreal et Cerema : Comprendre et exploiter l'outil multimodal de la base d'offre régionale de transports en commun des Hauts-de-France – Session « Prise en main ». MV.

3 décembre. MRES. Réunion avec un étudiant ayant fait du bénévolat aux Jantes du nord dans le cadre de l'UE PE de l'Université de Lille. Échanges et sensibilisation sur le thème du vélo. AG, RH.

4 décembre. Journée d'échanges à Arras sur les ateliers d'auto-réparation gérés par l'ADAV. MA, YP, FD.

16 décembre. Réunion avec le CD de la Somme et Veloxygène à propos des CVCB mises en place sur le territoire. MV, JV.

16 décembre. Réunion avec un urbaniste de Vinci au sujet des abris vélos sécurisés dans les nouvelles résidences. AG, FD.

National

1 octobre. Webinaire « *Pour un système vélo innovant : fédérer, collaborer, valoriser* » organisé par I-Viatic : intervention à propos de la mission de l'ADAV auprès des collectivités et des outils de cartographie. JP, MV.

Du 6 au 9 octobre. Participation au 25es Rencontres de Vélo & Territoires à Privas. JP, MA, YP, SS, JV.

11 octobre. AF3V, CycloTransEurope. Réunion pour préparer l'organisation d'un évènement de valorisation de la VV de l'Avesnois au printemps 2022. En complément d'un évènement public, l'idée serait aussi d'organiser avec le CD du Nord une journée d'études sur le revêtement des VV et ainsi valoriser la réfection récente en enrobé de celle de l'Avesnois qui accueille un tronçon de l'EuroVelo 3. MA, YP.

15 octobre. Cerema. Webinaire Accotements et aménagements cyclables. SS.

18 novembre. AF3V, CyclotransEurope. Nouvelle réunion pour préciser le programme envisagé pour l'évènement sur la VV de l'Avesnois suite à la rencontre avec les services du CD. MA, YP.

24 novembre. Fub. Webinaire sur le programme « *génération vélo* » qui vise à financer en 2022, via les CEE, le dispositif Savoir rouler à vélo. AG.

8 décembre. Cerema. Webinaire Développer l'usage du vélo en territoires peu denses. JV.

INFOS

Pour ses activités, l'association recherche souvent des bénévoles ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévole à l'ADAV !

www.droitauvelo.org/Appel-a-benevolat

Les ateliers vélo dans la région :

- Arras
 - Saint-Laurent-Blangy
 - Béthune avec *Cyclocampus* et *Répar'tin Vélo*
 - Calais avec *Opale Vélo Service*
 - Douai avec *Droit d'velo*
 - Dunkerque
 - Lille avec *Les Jantes du Nord*
 - Saint-Omer
 - Valenciennes avec *La maison du vélo*
- Et bien plus d'ateliers à retrouver sur droitauvelo.org rubrique « services - ateliers en région » !

Horaires et jours d'ouvertures sur droitauvelo.org

Derniers vendredis du mois à 18h à Dunkerque et à 19h à Lille :

Masse critique du collectif Vélolution

L'heure vélo

Édité par l'association Droit au vélo-ADAV
5, rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tél : 03 20 86 17 25 - Fax : 03 20 86 15 56
info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Commission paritaire ISSN 12510602
Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV
Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents
Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Yannick Paillard

Coordination : Amandine Gabriels
Rédacteur en chef : Yannick Paillard
Maquette : Noémie Ciofalo

Illustration : couverture de Laurent Libessart
Relecteurs : Amandine Gabriels, Aurélie Boutellier, Olivier Dutel, Vincent Philipps, Sébastien Torro-Tokodi.

Ont contribué à ce numéro : Bernard Esnault, Bruno Macke, Charlotte Niewiadomski Christian Bonenfant, Christophe Desmet, Daniel Dourlens, Domitille Mamet, Hamza El Kostiti, Jacky Therrin, Justin Bourel, Marie-Line Haroux, Michel Anceau, Nicolas Devaux, Olivier Dutel, Philippe Tostain, Rudy Patard, Samuel L, Sébastien Torro-Tokodi, Vincent Philipps, Yannick Paillard.

Les articles paru dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

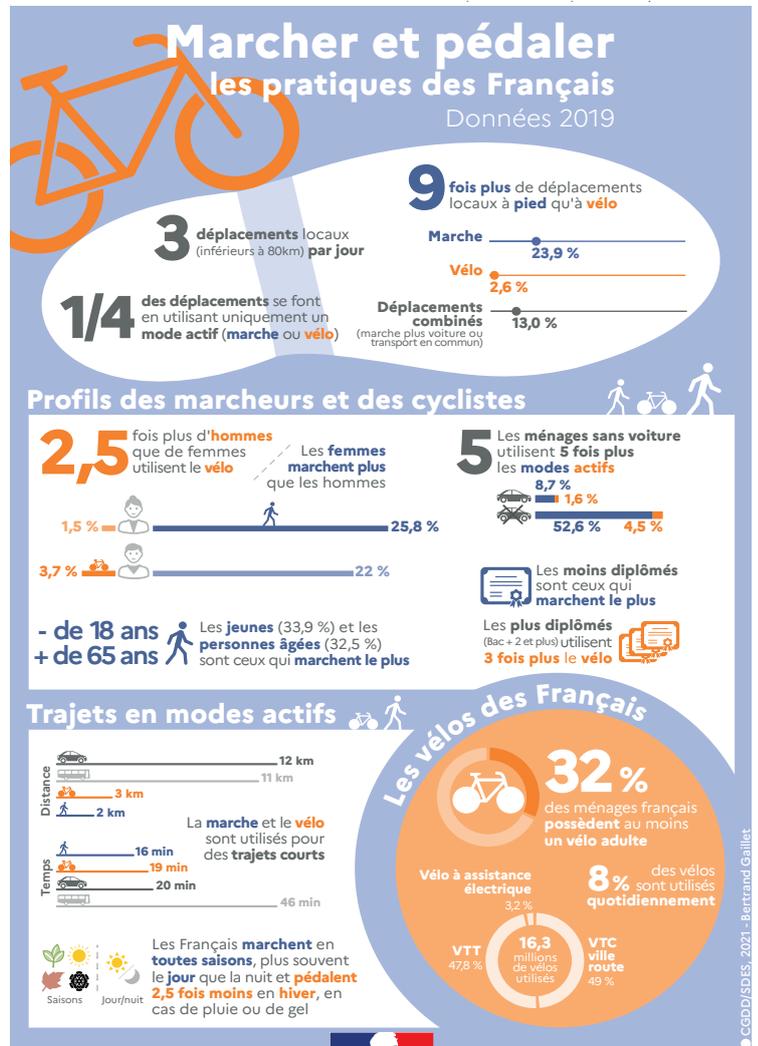
Imprimé avec encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 2 300 exemplaires.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer. Permanences et marquage des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.



CADRE RÉSERVÉ
À L'ÉTIQUETTE POUR
LA LIVRAISON DE LA REVUE PAR
LES FACTEURS BÉNÉVOLES

MARCHER ET PÉDALER : LES PRATIQUES DES FRANÇAIS



(données 2019) - © CGDD / SDES - 2021

© CGDD/SDES, 2021 - Bertrand Gaillot

NOS PARTENAIRES

